



Le Journal d'Information Municipal

Grau du Roi

Port Camargue

N° 182 • Décembre 2020, janvier, février 2021

Le phare de l'Espiguette au cœur d'un projet de valorisation

Page 8



Un market
place pour
l'économie
locale

Page 7



Port Camargue
centre de
préparation

Pages 16-17



Des hommes
sous le pont

Page 27

Dossier spécial 4

Covid-19 : ils ont été les héros d'un quotidien troublé P.4 et P.5

Protéger 6

La continuité du service public assurée	P.6
Jachete-en-terredecamargue.com	P.7
Un projet de valorisation pour le phare de l'Espiguette	P.8
Le Symadrem en visite de terrain	P.9
Pêche : inquiétudes autour du plan de gestion	P.10
Conseil de rivages : 2021 année charnière	P.11
Le cordon dunaire dans un film qui fait référence	P.12
Le Grau du Roi, commune forestière	P.13
Le nettoyage des ouvrages essentiel à la pureté de l'eau	P.14
Le compostage collectif trouve sa place en ville	P.15

Réunir 16

Port Camargue centre de préparation aux JO à la voile	P.16 et 17
Le RPAM accompagne parents et enfants	P.18
Des goûts et des couleurs aux Péquelets	P.19
Les jeunes de l'UDJ font leur cinéma	P.20
Sportez-vous bien toujours malgré le contexte	P.21
Du vent dans le char à voile	P.22
La passe de trois pour Faodren Le Coq	P.23
L'Ehpad sème des Graines de Santé	P.24
La ville croquée par Gérard Depralon	P.25

Construire 22

Patrimoine : un pont entre deux rives	P.26
Pont tournant : une histoire entre pannes et crues	P.27
Des chantiers pour améliorer la collecte des eaux usées	P.28
Des travaux et des projets maintenus malgré la crise sanitaire	P.29
Intempéries : solidaires avec Val-d'Aigoual	P.30
Port Camargue : nouvelles orientations	P.31

Bon à savoir 32

Agenda 33

État civil 34

Parole libre 35

SUPER U
les nouveaux commerçants
PORT DE PÊCHE
Tel: 04.66.53.03.80

U DRIVE    

Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00
Dimanche 8h30-12h30

CROQ'N'DOG
Alimentation & Accessoires Chiens & Chats
DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE CARTE DE FIDÉLITÉ

DEUX BOUTIQUES !
Ouvertes du LUNDI au SAMEDI

04 66 53 68 89
ZA Terre de Camargue
AIGUES-MORTES

04 11 95 06 78
488 avenue de Melgueil
LA GRANDE MOTTE



Professionnels & Particuliers

OUVERT
du Lundi au Samedi



VENTE & SERVICE APRÈS VENTE
BTP - MOTOCULTURE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous avons le matériel qu'il vous faut...



T. 04 66 53 68 89
contact@alslocations.com
ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES

www.alslocations.com

SAV NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL



En 2021, semons, ensemble les graines d'un avenir meilleur

Ce dernier numéro de l'année de notre journal municipal nous invite à jeter un regard sur 2020 et à espérer comme à construire 2021. La

crise humaine longue et profonde déclenchée par l'épidémie de la Covid-19, à partir du premier trimestre de l'année, laissera de profondes traces dans nos vies. Et même si notre territoire a été relativement épargné, je n'oublie pas les trop nombreuses familles - à quelques encablures de chez nous ou à l'autre bout du monde - qui ont perdu quelqu'un des suites de cette maladie. Notre quotidien, notre relation au temps, à la liberté, aux autres, à nos proches ont été bousculés et contraints et nous avons été obligés de nous adapter à cette situation grave et inédite pour nous.

Je tiens à saluer le sens des responsabilités du plus grand nombre et remercie chacune et chacun d'entre vous pour les efforts consentis. Je sais aussi que cette période - qui n'est pas encore tout à fait terminée à l'heure de mettre sous presse ces pages - a été une période de solidarité et d'entraide à la hauteur du défi humaniste auquel nous avons été confrontés. Par devoir, par engagement, par attachement ou affection vous avez été nombreuses et nombreux à vous soucier de vos proches, de vos amis, de vos voisins, à être mobilisés pour ne jamais faire de la distance subie une rupture des missions et des liens puissants qui nous unissent les uns aux autres.

Je retiens de cette crise terrible la fin de l'invisibilité ou de l'indifférence pour celles et ceux dont le travail et la discrète présence permettent au plus grand nombre de bénéficier, au quotidien, de tout ce qui les aide à vivre et parfois de survivre. Je souhaite à cette occasion que notre regard change durablement sur ce qui fait sens et valeur dans notre société qui poursuit parfois des chimères et semble baliser pour nous des chemins trop éloignés de l'essentiel.

Je n'oublie pas non plus que les mois qui viennent de s'écouler ont vu à nouveau notre République en prise avec le terrorisme et son lot d'horreur, de négation de ce que nous sommes et d'acculturation. Dans la compassion pour les victimes et leurs familles comme dans la défense de nos valeurs et de notre devise nationale, nous restons debout, déterminés et combatifs face à ceux qui veulent nous diviser et nous déstabiliser. Notre

République est forte de l'addition de nos consciences et de nos gestes pour soutenir notre démocratie et ne rien lâcher.

Je souhaite désormais que nos regards se tournent vers la nouvelle année. Je forme le vœu qu'elle nous apporte de belles choses comme je suis certain qu'elle nous donnera également l'occasion d'éprouver nos talents, nos ressources et notre imagination pour contrarier les aléas et oiseaux de mauvais augures.

A l'image du sommaire de notre journal, regardons les graines que nous plantons dans notre terre et sachons cultiver ce qui donne forme à nos rêves et à nos joies. Notre service public est mobilisé et nous innovons notamment dans le domaine du développement économique en créant une plateforme d'achat en ligne au bénéfice exclusif des commerçants de notre territoire. Nous pouvons nous appuyer sur un cadre de vie exceptionnel dans lequel la nature préservée nous donne à voir le beau,

l'équilibre et le bien. Nous allons accueillir les Jeux Olympiques et nous ne ménagerons pas nos efforts pour attirer ici les meilleures équipes du monde des disciplines de la voile. Nous travaillons en bonne intelligence avec nos amis de baie d'Aigues-Mortes, La Grande Motte et Mauguio-Carnon qui sont également sites de référence et avec qui nous additionnons nos forces pour multiplier nos chances de conjuguer excellence et émerveillement. Notre action éducative et de découverte pour les plus jeunes comme

pour les âgés d'entre nous, dans nos structures d'accueil de la petite enfance comme à l'Ehpad restent des marqueurs de nos priorités municipales. Et oui, nous continuons d'investir et de mener des travaux d'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble du territoire communal comme nous « mettons le paquet » pour drainer vers nous un maximum des subventions que l'Etat mobilise pour la relance de l'économie.

Enfin, car nous devons rester vigilants, je vous encourage à soutenir nos pêcheurs qui doivent à nouveau se dresser afin que les quotas de pêche ne soient pas brutalement revus à la baisse. Il en va du respect des personnes et de la survie d'une filière fondamentale pour le Grau du Roi.

Bonne année à tous sous le signe de la combativité et de l'espoir fécond autour des graines que nous plantons chaque jour pour un avenir meilleur.

**La nouvelle année
nous donnera
l'occasion d'éprouver
nos talents,
nos ressources
et notre imagination**

Le Maire, le docteur Robert Crauste.

Directeur de publication : Robert Crauste

Publicité : Mairie de Le Grau du Roi 04 66 73 45 45

Crédit Photo : Mairie de Le Grau du Roi sauf mentionné

Rédaction et maquette : service communication

Composition et impression :

Com du Ponant imprimerie graphisme & webdesign (30)

Imprimé à 6 500 exemplaires

Dépôt légal 4^e trimestre

ISSN 1291 - 1828



Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE

Dynamique commune et solidaire



Distribution massive de masques par la mairie



► En raison du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle sont associés chaque année les « mis à l'honneur » n'a pas lieu. Pour ouvrir ce numéro qui clôt une année difficile, marquée par la crise liée à la Covid-19 et ses conséquences, il a paru naturel de saluer l'action de tous ceux qui ont par leurs efforts constants contribué à rendre la vie quotidienne un peu moins lourde et ceux qui n'ont jamais cessé de travailler pour que la vie continue. Nos héros du quotidien, connus ou anonymes, qui ont démontré, ensemble qu'une coopération citoyenne est possible, qui entrent dans la lumière. Tous se sont inscrits dans cette grande chaîne de solidarité.

Au premier plan, les médecins et professionnels de santé de la commune, réunis au sein d'un collectif - encore actif - qui a su anticiper et être en lien permanent avec les institutions ARS, CHU du Grau du Roi et de Nîmes, préfecture... pour lutter contre la pandémie. Sur tous les fronts, le CCAS a trouvé l'énergie pour réagir vite et s'adapter en continuant son action, en accueillant, en aidant les plus vulnérables dans une mobilisation pleine et entière. Au cœur des préoccupations, les enfants ont été pris en charge : ceux des personnels mobilisés par la gestion de crise, ceux qui fréquentent la crèche ou la halte-garderie, ceux qui ont bénéficié du dispositif de continuité scolaire. Pour les aînés, l'Ehpad a pleinement joué son rôle de protection et d'attention. Sans oublier le lien intergénérationnel qui s'est noué avec les jeunes dans cette crise. Les forces de l'ordre ont été, elles aussi, au cœur de l'action, prêtes à assumer leurs missions. Les policiers municipaux ont fait respecter les mesures de confinement prises par l'Etat en appui des militaires de la Gendarmerie Nationale. Même si les Graulens ont été raisonnables dans le respect des règles imposées par cette situation inédite. En mairie également, le service public n'a pas failli à ses missions. Très vite les choses se sont organisées : information à la population avec élaboration de documents distribués dans les boîtes aux lettres, publiés sur le site de la ville et les réseaux sociaux... Sans oublier une distribution massive de masques aux Graulens. Les commerçants eux aussi se sont mobilisés pour répondre à la demande, livrer des commandes. Les associations, les inconnus qui ont aidé des voisins, des personnes isolées ou âgées, qui ont agi dans l'ombre doivent aussi être cités. La liste est longue... Inutile de rentrer dans le détail au risque d'en oublier certains. Là n'est pas le but car tous ont agi dans une même dynamique avec la même intensité et mus par des motivations solidaires.

Un lot de 3 masques pour les Graulens





L'école a repris en toute sécurité pour les enfants



Les commerçants grauens se sont adaptés à la demande



Les policiers municipaux et la gendarmerie très présents



erci

Les équipes du CCAS pleinement mobilisées



Fabrication de masques par les associations



Covid-19 : « Nous avons assuré la continuité du service public »



► « Cet automne, nous avons dû faire face à une deuxième vague violente. Celle de l'épidémie de Covid-19 qui impacte l'économie, le social et qui a des répercussions sur la vie des gens. Il y a eu aussi le terrorisme de l'Islam radical. » Le maire, le docteur Robert Crauste, est revenu sur la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19 et les mesures mises en place pour « faire face ». « La collectivité et moi-même dans les responsabilités de maire qui sont les miennes à tous les niveaux, en ma qualité de président de la CCTC avec toutes les équipes des satellites, nous avons partout assuré la continuité du service public. » Ainsi à la CCTC, la cuisine centrale, le restaurant scolaire, le portage des repas... les choses ont fonctionné normalement. Pour les enfants, « nous avons assuré un travail collectif avec les directeurs des écoles et les parents d'élèves pour assurer la rentrée des vacances de Toussaint ». Une rentrée marquée également par une cérémonie en hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné.

À l'Ehpad, la mobilisation pour endiguer le risque de la Covid-19 est totale. Pour ce qui est de la vie quotidienne de la collectivité, le docteur Crauste a choisi de réunir les assemblées délibérantes que sont le conseil municipal et le

conseil communautaire, le conseil d'administration de la régie autonome de Port Camargue... « Les instances délibèrent, se réunissent, en effectif réduit mais dans le respect du quorum. Il faut que le débat puisse vivre. »

Que le débat puisse vivre

De la même façon, le maire et président de la communauté de communes a gardé le contact avec les acteurs de l'économie locale : « Nous faisons du phoning pour les accompagner dans toutes les démarches de soutien qui sont proposées. » Dans ce contexte si particulier, c'est à regret qu'il a fallu aussi annuler les manifestations prévues. Le lien a été maintenu avec les habitants via une visioconférence hebdomadaire sur les réseaux sociaux. Avec en tête un objectif : avoir confiance en un avenir meilleur. « C'est dur en ce moment, c'est une situation tellement agressive ; je comprends les questionnements... On essaye de faire pour le mieux pour que la solidarité s'instaure. Parce que les conséquences sociales de cette crise sont déjà là mais risquent encore de s'aggraver. » ▲

Confinement, acte deux : le bilan du CCAS

Premier point à porter au bilan de ce deuxième confinement livré par le CCAS : cette période n'est en rien comparable à la première, que ce soit au niveau des agents ou des usagers. Les usagers ont gagné en autonomie et/ou un réseau de solidarité pérenne s'est développé. Le contexte sanitaire a contraint les services d'arrêter les activités collectives mais les personnes y participant habituellement sont appelées afin de maintenir un lien social et une écoute bienveillante. En ce qui concerne Monalisa, les visites à domicile ont été stoppées mais le lien perdure. Les séances d'activités physiques adaptées ont été arrêtées aussi sauf à l'Ehpad Saint-Vincent où le rendez-vous hebdomadaire est maintenu. Du côté du Pôle enfance jeunesse, l'accueil de loisirs périscolaires a poursuivi ses activités avec les animateurs et des associations qui continuent à intervenir. L'ALSH accueille entre 30 et 35 enfants chaque mercredi. Enfin, la Start reste active, voire en forte progression, avec notamment des appels téléphoniques qui permettent de garder le contact. Les permanences sociales sont maintenues.

En chiffres

Nombre d'appels : 1 448 (moyenne : 145 par jour)
 Nombre de repas livrés : 1 179 (sur 14 jours, samedis inclus) soit une moyenne d'environ 85 repas par jour
 Nombre de trajets de taxi : 40 allers/retours
 Colis alimentaires : 57 distribués

jachete-en-terredecamargue.com : solidarité avec les commerçants

jachete-en-terredecamargue.com
Aigues-Mortes ♥ Le Grau du Roi ♥ St-Laurent d'Aigouze



Solidaire de mes commerçants

 **jachete-en-terredecamargue.com**
Achats en ligne 24h/24 - 7j/7
Livraison à domicile - Click & collect
 Paiement sécurisé

 **Communauté de communes Terre de CAMARGUE**
www.terredecamargue.fr

► « Jachete-en-terredecamargue.com vise à soutenir nos commerces de proximité face à la crise sanitaire mais aussi à les accompagner dans la transition numérique, véritable enjeu face à l'évolution des modes de consommation, souligne le docteur Robert Crauste, président de la communauté de communes. C'est un outil que nous souhaitons pérenniser. »

Plus qu'un annuaire, la plateforme « jachete-en-terredecamargue.com » est donc un véritable site marchand pour booster les ventes, inciter à consommer local et soutenir les commerces de proximité. Une cinquantaine de commerçants est déjà inscrite et en cours d'intégration sur la plateforme. Toutes les catégories de produits sont concernées. Le consommateur pourra faire ses courses 24h/24, 7j/7 avec un paiement en ligne sécurisé. Pour récupérer sa marchandise, il aura le choix entre la livraison à domicile ou le retrait en magasin selon la formule du click and collect. De nombreux avantages sont également proposés : carte de fidélité, bons et chèques cadeau... C'est un dispositif sans engagement et sans frais

Un outil à pérenniser

pour les commerçants jusqu'au 30 avril 2021 et au-delà. « Nous proposons un espace de vente commun, plus attractif, et un accompagnement personnalisé pour permettre aux commerçants de reprendre confiance, de se fédérer et de se réinventer, affirme Robert Crauste. Mais pour réussir, il est essentiel que les habitants, premiers acteurs de l'économie locale, soient solidaires et soutiennent leurs commerces de proximité à travers cette plateforme. »

Solidaire de mes commerçants sur : <http://jachete-en-terredecamargue.com/> Formulaire d'inscription en ligne pour les commerçants : <https://bienvenue.wishibam.com/> (champ « Sur quel site souhaitez-vous être affilié » : choisir Terre de Camargue)

L'OCCAL :

des aides renforcées

Le Fonds régional L'OCCAL, auquel contribue la communauté de communes à hauteur de 105 000 €, en appui de la Région Occitanie porteuse vise à soutenir les entreprises du secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité, élargi aux acteurs de la culture, de l'événementiel, du sport, de l'agritourisme, de l'oénotourisme ainsi qu'aux centres équestres. Deux volets d'aides sont toujours proposés : une avance remboursable de trésorerie à taux 0 ; une subvention d'investissement pour financer les aménagements nécessaires aux mesures sanitaires. Désormais, le volet subvention permet aussi de financer les investissements nécessaires à la relance et à la montée en gamme des activités : rénovation, achat de véhicules ou autres matériels... Cette subvention peut également financer du conseil, de la formation ou des investissements liés à la digitalisation de l'activité. Enfin, avec le reconfinement et la fermeture de nombreux commerces, une troisième forme d'aide vient d'être mise en place pour les commerces jusqu'à 10 salariés : prise en charge du loyer du mois de novembre, dans la limite de 1000 €, sur présentation de la quittance de loyer. Pour bénéficier des aides L'OCCAL, la procédure est simple et se fait directement en ligne sur le site internet www.hubentreprendre.laregion.fr, Contact : 0 800 31 31 01.

Terre de Camargue accompagne les entreprises. Contactez son service développement économique : 06 74 83 49 48 ou par mail p.jonquet@terredecamargue.fr

Éleveurs : 25 500 euros d'aide

La communauté de communes participe également à hauteur de 25 500 € au fonds de solidarité Covid-19 du Plan Camargue. En complément des aides de la Région, Terre de Camargue attribue 1 500 € par mois sur 3 mois (soit 4 500 €) aux éleveurs de taureaux, et 500 € par mois sur 3 mois (soit 1 500 €) aux éleveurs de chevaux. 9 éleveurs du territoire en ont bénéficié.

Phare de l'Espiguette : un projet de valorisation écotouristique



► « Le dossier du phare de l'Espiguette est en cours depuis 2016 et les choses vont bon train. La mairie s'est portée maître d'ouvrage sur ce projet et montre-là un volontarisme de la découverte patrimoniale. Sans l'engagement des communes, ces projets ne se feraient pas », annonce le maire le docteur

Crauste convaincu. Classé au titre des Monuments historiques, le Phare de l'Espiguette fait l'objet d'une attention particulière de l'État, qui en est propriétaire par l'intermédiaire de Phares et balises. L'État souhaite la valorisation du phare et ses bâtiments annexes par le biais de projets d'accueil du public. Dans ce cadre, les

Un engagement fort de la commune

immeubles des parcelles concernées ont été confiées par convention en janvier 2019 au Conservatoire du Littoral pour une meilleure gestion du site.

Le 27 février 2019, ce dernier a confié la gestion du Phare de l'Espiguette à la commune, positionnée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration et d'aménagement et ensuite en assurer la gestion. La commune va engager des travaux de valorisation écotouristique du Phare de l'Espiguette. En lien avec le Conservatoire du littoral avec l'appui de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département, la Ville mène un programme de restauration et de valorisation de ce monument historique

afin de le faire découvrir au public. En parallèle et en lien avec le Grand Site de France, la Ville conduit aussi une réflexion sur l'organisation de la circulation des véhicules pour améliorer les conditions d'accès à la mer et promouvoir les modes de déplacement alternatifs vélo notamment. Le projet en lui-même est articulé autour de plusieurs aspects : les aménagements paysagers entre la fin de la Via Rhôna et l'entrée du sentier, l'aménagement du sentier dans les dunes, la création du bâtiment d'accueil, la rénovation du phare et de ses annexes (partie classée) ainsi que la scénographie.

Au total, le projet est estimé à ce jour à 2 646 862 € HT et bénéficiera de subventions. ▲

L'architecte en chef sur le site

► L'architecte en chef des Monuments historiques est venu sur le site du Phare de l'Espiguette dans le cadre du projet de valorisation éco-touristique du monument. A cette occasion, Pierre-Jean Trabon a été accueilli par le maire, Alain Gozioso et Abigail Caballero du service Projets et Prospective de la commune. Au cours de cette réunion de terrain où étaient également présents des représentants du Conservatoire du littoral et de la Direction de la culture et du patrimoine ; il s'agissait d'évoquer la restauration des parties classées et non-classées du monument historique. Une visite des lieux et des discussions techniques ont complété ce rendez-vous. Au niveau du calendrier, une remise d'avant-projet était envisagée courant novembre, la préparation du chantier en juin 2021 pour une réception au plus tard en juin 2022. ▲



Le Symadrem en visite de terrain



► « On est ici pour vous aider. » Le ton était donné pour cette première visite de Pierre Raviol, président du Syndicat Mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la Mer (Symadrem), accompagné de Thibaut Mallet son directeur et Tao Manicacci, ingénieur travaux et territoires. Avant une nécessaire visite de terrain « pour s'approprier les choses », le maire, le docteur Robert Crauste a ouvert une séance de travail en salle du conseil municipal.

Le Symadrem gère la prévention des inondations du delta du Rhône et mène le plan Rhône défini par l'État et les Régions à la suite des inondations de 2003. Il entretenait également les ouvrages (digues maritimes, épis, brise-lames) du littoral côté Bouches-du-Rhône et depuis 2020, il a récupéré la compétence dite

Un inventaire faune, flore en 2021

Gemapi, assurée par la communauté de communes Terre de Camargue avec le transfert au Symadrem. « Le Symadrem a vocation à s'occuper des digues du Rhône mais aussi de la défense à la mer ; on retrouve tous ces phénomènes sur notre territoire à haute valeur environnementale, soumis à plusieurs aléas comme l'intrusion marine, les crues du Rhône, du Vistre, du Vidourle... Nous devons compléter le cordon

dunaire de second rang et l'adosser à la grande dune.

Il nous faut examiner le point d'érosion au Boucanet au droit de Belambra et de Cap Fun », a détaillé le maire.

Après cette présentation, les élus et les techniciens se sont rendus sur trois sites emblématiques de la côte. Sur la partie ouest du Boucanet, la plage est peu à peu grignotée par la mer. « Pour ce site, un projet de convention-cadre associe le Symadrem, la Ville et les opérateurs économiques regroupés au sein d'une ASA », explique Thibaut Mallet. « Depuis le début de ce dossier, les clubs Cap Fun et

Belambra ont été associés à la réflexion et au dialogue. Ce sont des activités touristiques très importantes pour la commune qui représentent 60 emplois équivalents temps plein. Ils savent que ces aménagements sont nécessaires à la protection du lieu », précise le maire. Les travaux envisagés consistent à recréer une dune naturelle mais un inventaire faune flore devra d'abord être réalisé en 2021. Sur la plage de l'Espiguette, le cordon dunaire de second rang a fait ses preuves.

« Nous avons un projet pour compléter son action car, par gros temps, l'eau rentre dans les étangs », argumente le docteur Crauste. La visite s'est conclue par la découverte du banc de sable qui se crée depuis la pointe ouest de l'Espiguette et qui en quelques années a pris une ampleur considérable... Du sable a d'ailleurs déjà été extrait pour réensabler d'autres zones du littoral méditerranéen. ►

Pêche : inquiétudes autour du plan de gestion



► Fin novembre, le maire, le docteur Robert Crauste, participait à une réunion en visioconférence avec la direction de cabinet d'Annick Girardin, la ministre de la Mer en présence de la Région et des organisations professionnelles (OP). Cette réunion visait à préparer la rencontre de la ministre avec le commissaire européen, courant décembre. *« Au cours de ce rendez-vous va être abordée la question de la pêche française mais aussi du Brexit et du plan de gestion West-Med qui concerne les pêcheries de la Méditerranée, notamment les ports de pêche d'Occitanie. »* Selon le maire, l'objectif était double : donner l'ensemble des éléments à la fois de l'expression politique avec la présidente de la Région Carole Delga, Didier Codorniou, André Lubrano, et une écoute des organisations professionnelles, du comité régional des pêches et de son président Bernard Perez. *« Cette expression politique et professionnelle émet de grandes inquiétudes quant aux contraintes imposées par le plan de gestion »,* argumente le docteur Crauste. Le Grau du Roi avec une flotte de 18 chalutiers de 16 à 25 m en activité est le premier port de pêche chalutière de

La pêche second pilier de l'économie locale

Méditerranée française. Elle représente un tiers des navires de Méditerranée continentale. 44 vedettes jusqu'à 12 m dites de petits métiers, portent l'ensemble des navires au nombre de 62. On compte 150 marins-pêcheurs embarqués. Sachant qu'un emploi à la mer génère trois emplois à terre, tant en amont de la filière qu'en aval, ce sont 450 emplois à l'année qui sont induits. *« La pêche représente 600 emplois. C'est, après le tourisme, le second pilier de l'économie locale »,* avance le maire. La criée, constituée en coopérative des marins pêcheurs, c'est la Socomap, créée en 1946 et gérée par les marins pêcheurs eux-mêmes, unique exemple en France. Elle représente

25 temps plein et est adhérente à l'OP du Sud. 2400 tonnes sont débarquées et commercialisées pour un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros en 2019. On recense enfin sur la commune trois sociétés de mareyage et deux chantiers navals. *« Sur tous ces éléments, il est aisé de comprendre les conséquences que pourraient avoir sur cette filière essentielle des mesures qui la mettraient en péril »,* soutient le maire qui affirme en outre que les jeunes pêcheurs du Grau du Roi qu'il côtoie

quotidiennement s'inscrivent totalement dans une démarche de pêche durable.

« Ils ont déjà consenti de gros efforts en la matière. Il ne faut pas aujourd'hui que cette génération soit sacrifiée et avec elle une économie et les emplois dans un territoire du sud gardois où le chômage atteint 20%. »

Selon le maire, la proposition émise par les OP d'étaler l'effort sur quatre ans doit absolument être assortie d'aides compensatoires pour maintenir la flotte. Avant de conclure, il a mis l'accent sur la question des pollutions de la Méditerranée qui impactent bien plus la ressource halieutique que la pêche elle-même. *« J'ai eu l'occasion ces dernières semaines de rencontrer Madame la Ministre au Salon du Littoral à La Grande Motte et à Saint-Valéry-sur-Somme au congrès de l'Anel dont je suis le secrétaire général. Nous sommes sur le pont. J'ai à deux reprises eu la satisfaction d'entendre dans ses discours que Madame la Ministre prenait en compte la spécificité méditerranéenne ; je suis certain - et je lui fais confiance comme je fais confiance à la présidente de la Région - que dans la défense des intérêts de la pêche française malgré la prégnance du Brexit, elle n'oubliera pas les pêcheries du littoral d'Occitanie. »* ▲

Conseil de rivages : 2021 sera une année charnière



► Le maire, le docteur Robert Crauste, a accueilli les membres du Conseil de rivages méditerranée. La séance qui s'est tenue dans la salle du conseil municipal a été l'occasion de rencontrer Agnès Vince, nouvelle directrice du Conservatoire du littoral. Ce rendez-vous de travail s'est conclu avec le lancement de la campagne de reconquête paysagère des sites classés aux abords de la ville d'Aigues-Mortes. Cette action collective qui s'inscrit dans le temps s'est traduite par la signature d'une convention de partenariat - soumise en séance à l'avis du Conseil de rivages, du Conservatoire du littoral et de la mairie d'Aigues-Mortes. La convention précise pour les cinq ans à venir le plan d'action pour acquérir des terrains à vocation naturelle, restaurer leur qualité paysagère et préserver définitivement

**Valoriser
le patrimoine
naturel et culturel**

ces espaces. Depuis l'essor du tourisme balnéaire dans les années 70, le littoral connaît une fréquentation croissante susceptible de fragiliser les paysages et les modes de vie dont ils sont issus. L'étalement urbain, la cabanisation, une circulation automobile croissante et omniprésente sont autant de phénomènes qui, non maîtrisés, portent atteinte à l'environnement, aux équilibres écologiques, aux paysages et finalement à l'identité même des territoires, au détriment de leur attractivité touristique et du bien-être des résidents. Le Syndicat mixte de la Camargue gardoise (SMCG) a engagé en 1998 une opération Grand Site de France et le label a été accordé en 2014.

2021 sera une année charnière pour la Camargue gardoise. Le SMCG prépare le renouvellement du label. Il s'agit de préserver les paysages de la banalisation



des milieux, de réorganiser les flux de circulation et de stationnement, de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel, d'anticiper les paysages de demain face au dérèglement climatique : autant de défis pour la période 2021-2027. ▲

Le cordon dunaire de second rang dans un film qui fait référence



► « Quelles solutions fondées sur la nature en zones humides ? » C'est à cette question que le maire, le docteur Robert Crauste a répondu dans le cadre d'un tournage organisé par le ministère de la Transition Écologique et qui a donné lieu à un film.

Les équipes ont pris des exemples dans le Jura, dans la Bièvre et en Occitanie. Au Grau du Roi, il s'agissait de comprendre comment avait été mis en place le cordon dunaire de second rang et pour quels bénéfices. Aux côtés d'Hervé Parmentier, délégué régional du Conservatoire du littoral pour le Languedoc-Roussillon, le maire a rappelé l'historique et posé la problématique. « La pointe de l'Espiguette est une côte sableuse. Du fait des mouvements marins, elle est en continuelle évolution, ce qui explique

Des solutions fondées sur la nature

qu'elle soit particulièrement érodée. Pour empêcher les submersions marines, la lutte contre l'érosion a longtemps consisté à poser des épis rocheux le long de la mer. Mais cette solution déplace en réalité le problème : l'épi rocheux protège ce qui est derrière la digue mais répercute les mouvements marins ailleurs. Finalement, l'espace naturel est tout autant abîmé. Par ailleurs, l'entretien des épis rocheux est très coûteux (la réhabilitation d'un épi coûte 120 000 € sachant que la côte compte 40 épis) »,

analyse le maire. Accompagné d'images de drone sur le site, de la nature et de la ville en fond, le maire poursuit son propos.

Il revient sur la création du cordon dunaire long de 8 km dont le tracé s'est fait dans le respect du terrain existant. Depuis, la végétation s'est installée et on ne voit plus les aménagements humains qui ont pu être faits. Démonstration : « En fait, la nature a tellement bien été copiée, que ça ne se voit pas ! » Et la protection assurée par ce cordon est réelle. ▲

A voir sur : <http://www.ipec.developpement-durable.gouv.fr/la-nature-au-secours-des-milieus-aquatiques-a700.html>

En ligne sur Dailymotion et Youtube du ministère de la Transition Écologique :

YouTube : <https://youtu.be/K-6KMX-IsYw>

Dailymotion : <https://dai.ly/x7x7xf5>

Le Grau du Roi, une commune forestière... étonnant !



► « Le Grau du Roi est une commune forestière, à travers laquelle on raconte notre histoire » déclare le maire, le docteur Robert Crauste.

Relevant du régime forestier depuis 1966, la forêt communale du Grau du Roi fait partie de l'ensemble des massifs boisés de l'Espiguette. Elle fait face à la mer et au phare de l'Espiguette et se transforme en "île" quand les nombreux canaux qui l'entourent se gorgent d'eau lors de coups de mer. Surnommée la "dune grillagée", le bois, d'une superficie de 21,03 ha, n'est accessible aux véhicules autorisés que par deux points d'entrée et assez difficilement par les plages de l'Espiguette situées à quelques kilomètres au Sud. Ce bois est couvert sur la majorité de son

Un projet d'aménagement établi par l'ONF

pourtour (excepté dans sa limite nord) par des peuplements de pin pignon sur dunes plus ou moins évoluées, la surface restante est occupée par des milieux plus ou moins halophiles (steppes et prés salés, fourrés halophiles, mares) et des

peuplements mélangés à pin maritime et pin pignon sur dunes déstructurées.

La dune boisée forme les limites d'une partie de la forêt. Au centre, les milieux plus ou moins boisés au sein des baisses. Cette dune périphérique est

artificielle. En effet, elle a été créée après-guerre. Le sable, retiré par endroits pour l'installation de cultures (vignes entre autres) était acheminé par wagonnets et a donc contribué à la formation des dunes. En 1982, le secteur a subi un événement de submersion

marine. Certains des pins ont ensuite été coupés et d'autres plantés. Un projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts (ONF) a été voté au conseil municipal de novembre pour la période 2020/2039.

Dans ses grandes lignes, ce projet comprend : un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement, la définition des objectifs assignés à cette forêt, un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Par ailleurs, la commune peut se féliciter de posséder 120 ha de bois au Boucanet, et de nombreux bosquets urbains. ▲

L'entretien du réseau hydraulique essentiel à la pureté de l'eau



► Tous les deux ans, le nettoyage des ouvrages en béton du réseau hydraulique de l'Espiguette-Salonique est réalisé par le Pôle espaces naturels de la commune. L'intervention se fait en binôme constitué de Cédric Gil et Loïc Petegnief. Ces deux derniers nettoient les parois des ouvrages à l'aide de bêche, pelle et grattoir afin de retirer les dépôts de moules et anémones, coquillages et surtout de façon plus importante de "cascaï". L'opération se fait en immersion avec palmes, masques et tubas, et pour l'un des ouvrages, avec bouteille de plongée puisque celui-ci est complètement sous l'eau. Un agent découpe les blocs de coquillages tandis que le second les évacue pour maintenir le passage libre. Cette opération est essentielle. Car certains ouvrages sont parfois bouchés à 80 voire 90%, ce qui limite les échanges hydrauliques et la capacité d'évacuation de l'eau issue de la plaine de l'Espiguette et de la station d'épuration. Le manque d'échanges et de circulation de l'eau venant de l'étang des Baronnetts ou par la martelière du Salonique (entrée d'eau de mer)

Agir sur le plan écologique et le risque inondation

entraîne durant l'été une stagnation, qui provoque les malaïgues (mauvaises eaux en patois) ; c'est un processus où l'eau stagnante développe une importante masse d'algues et de phytoplancton qui finissent par consommer l'oxygène, entraînant la mortalité des poissons et de cette même végétation. Pour que l'eau circule, il est impératif de maintenir les ouvrages en bon état tant sur le plan écologique que sur le risque inondation. Le réseau de l'Espiguette débouchant sur les martelières à l'entrée du lac Salonique, où deux pompes offrent une capacité d'évacuation totale de 1500 m³ est le seul moyen de vider l'ensemble de la plaine de l'Espiguette lors des submersions marines ou suite à de fortes pluies. Cinq ouvrages sont concernés lors de cette opération : le pont des chevaux, le pont de la Maison des vins, le pont des camping Yelloh, le pont et la passerelle de la route du camping de l'Espiguette ainsi que les six martelières du Salonique. Une inspection du bon état des ouvrages, ou de leur réparation en cas de besoin est également assurée. ▲

Objectif Zéro phyto le camping de l'Espiguette s'engage aussi

Le camping de l'Espiguette emboîte le pas à la commune et obtient le label engagé Zéro phyto.

Les gestionnaires sont soucieux d'intégrer l'entretien dans son contexte environnemental (Natura 2000, Grand Site d'Occitanie et Grand Site de France, ZNIEFF...).

Depuis quelques années, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur le site à l'exception d'un traitement biologique des palmiers. Le désherbage est essentiellement manuel et mécanique. Des paillages à l'aide de broyats des résidus de taille et d'élague vont être installés sur les espaces verts et massifs. Une information sera menée auprès des quelque 650 résidents propriétaires, l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires peut être spécifiée dans les contrats annuels.

Parallèlement, une approche raisonnée de l'utilisation de l'eau est également menée pour la piscine, les arrosages et les usages sanitaires.

Les plantations peuvent être diversifiées. La communication sur l'engagement Zéro phyto du camping sera valorisée auprès de la clientèle comme d'autres engagements tels que l'accueil de la biodiversité via l'installation de nichoirs à oiseaux, abris à chauves-souris et campings à insectes.



Même en ville, le compostage collectif trouve sa place

► C'est au cœur d'un quartier de marinas qu'a été inaugurée la mise en place d'un composteur collectif par la communauté de communes Terre de Camargue. Dans la continuité des actions mises en œuvre par le service environnement pour la réduction des déchets, ce projet permettra aux riverains de recycler leurs déchets biologiques et d'obtenir d'ici quelques mois un amendement 100% naturel.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'implication d'une habitante, Micha Piriou. Contactée par Terre de Camargue, elle a accepté d'en être la référente pour son quartier : au côté du service environnement, elle veillera à la bonne utilisation du composteur et pourra relayer les informations. Après une première rencontre, courant novembre, de nombreux habitants se sont déclarés intéressés. Tous se sont vu remettre un

Une démarche éco-responsable à l'échelle d'un quartier

« bio-seau », pour stocker et acheminer les déchets jusqu'au composteur, ainsi qu'un guide d'utilisation.

La mise en place de ce type de dispositif est très positive à l'échelle d'un quartier : elle encourage une démarche écoresponsable tout en créant du lien social. Le composteur collectif est à la disposition de tous. Il permet de transformer de façon complètement naturelle les déchets verts

(fruits, légumes, restes de tonte, feuilles ou très petits branchages) en un engrais 100% biologique qui sera mature d'ici un an et qui pourra s'utiliser dans les jardins ou les plantations en pots.

Terre de Camargue développe le compostage collectif et d'autres projets ont déjà vu le jour : dans des résidences comme L'Acanthe au Boucanet, à l'initiative de Marie-Jo Guilloteau, à Saint-Laurent-d'Aigouze, avec André

Arnaud qui a souhaité équiper ses quatre logements, et prochainement à Aigues-Mortes où les voies navigables de France ont donné leur accord pour une mise en place rue de la Pinède. ▲

Ouvert à tous

Toutes les personnes qui souhaitent installer un composteur collectif peuvent contacter le service environnement. Le matériel (composteur, bio-seau, guide d'utilisation) est mis gratuitement à disposition. Terre de Camargue accompagne le projet dans chaque étape : mise en place, suivi, entretien, récolte.

Plus d'informations :

Service environnement,
0800 004 227 et
environnement@terredecamargue.fr



Le Grau du Roi Port Camargue : cap



Crédits photos : Christelle LABRANDE
HELLOBOAT / ASO / Jean-Marie LIOT

► Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. L'annonce de la sélection de Marseille comme site d'accueil des épreuves de voile olympique a sonné comme une véritable opportunité à saisir pour la station du Grau du Roi Port Camargue. La Ville a ainsi présenté sa demande de labellisation Terre de Jeux, obtenue le 20 novembre 2019. Un engagement à transmettre les valeurs portées par le sport et les émotions des Jeux, permettant par la même occasion de positionner Port Camargue, notre port de plaisance comme centre de préparation aux Jeux. Le navigateur Kito de Pavant, attaché à Port Camargue, s'est engagé dans cette dynamique de mobilisation. Le 5 octobre dernier, la bonne nouvelle est arrivée avec l'annonce officielle : Port Camargue est reconnu comme centre de préparation aux Jeux pour les épreuves de voile olympique, en répondant à un cahier des charges détaillant les exigences des athlètes de haut niveau : infrastructures sportives d'accueil, conditions de pratique, préparation physique, hébergement, restauration, sécurité, santé... Dans ce contexte, Port Camargue présente de nombreux atouts : proximité avec Marseille, conditions de navigation optimales

**Une opportunité
à saisir**

et idéales dans la baie d'Aigues-Mortes, infrastructures de qualité... Le tout avec une concentration au plus proche de l'ensemble des sites : l'Ecole de Mer, un parc de bateaux de 11 000 m² avec un accès direct au plan d'eau (3 mises à l'eau + potence), le Yacht-Club avec 5 salles de réception pouvant accueillir les briefings des équipes, ainsi que des plateaux techniques (2,8 ha) et 80 professionnels du nautisme sur place. Des infrastructures viennent compléter l'ensemble comme la base nautique Terre de Camargue aviron-kayak, le Centre Aqua-Camargue, le Palais des Sports et le plateau sportif de la commune... Dès le début de l'année 2021, le Port de plaisance de Port Camargue apparaîtra dans les sites proposés aux délégations sportives nationales et internationales

comme « Centre de préparation aux jeux » et ouvrira son accueil sur tous les supports nautiques inscrits sur les épreuves Voile des Jeux 2024. Avec un objectif à plus long terme : devenir un lieu de préparation pour les sportifs amateurs ou de haut niveau et se recentrer sur le cœur de métier qu'est le nautisme, en portant les valeurs du sport et en travaillant sur l'attractivité du territoire par le développement du tourisme sportif.

► Projet d'extension : un site sur mesure

Port Camargue s'appuie sur des infrastructures rénovées et de qualité. L'Ecole de Mer gérée par l'UCPA, actuel poumon de la pratique nautique voile et kite, offre une capacité d'accueil de plus de 2200 m² adaptée à la préparation des sportifs avec des vestiaires, une salle de restauration, 120 lits d'hébergement, des espaces de convivialité et briefing, un terrain de beach-volley... Elle offre aussi un lieu de découverte et de pratique de la voile pour les scolaires du territoire intercommunal, les enfants des centres de loisirs ou les jeunes qui souhaitent développer leurs compétences en voile et kitesurf. Pour compléter cette offre d'accueil des sportifs de haut niveau et ouvrir des possibilités d'accueil supplémentaires sur les périodes où l'UPCA sera en fonctionnement de pleine période de saison, Port Camargue s'appuiera sur des investissements nouveaux actuellement à l'étude. Est ainsi prévue une extension avec la création d'un nouvel espace d'accueil sportif à l'arrière de l'École de Mer et du Yacht-Club incluant une salle de préparation physique (140 m²), 2 salles de briefing (100 m²), des vestiaires (220 m²) et un atelier technique couvert (205 m²). De quoi réaliser un site unique et « sur-mesure » pour les délégations sportives en préparation.



sur les Jeux Olympiques 2024



► Vers une Baie Olympique

Le Grau du Roi Port Camargue engage actuellement un travail pour présenter son offre aux côtés de deux autres stations proches sélectionnées comme centre de préparation aux Jeux : La Grande Motte et Mauguio Carnon. Ces deux autres sites disposent de nombreux atouts en venant notamment afficher une belle dynamique sportive : le Centre d'entraînement Méditerranée (CEM) de La Grande Motte et le CER de Carnon avec son Pôle Espoirs présentent des unités sportives voile clairement orientées vers la compétition qui font naître de futurs champions. Une dynamique de présentation d'une « Baie Olympique » pour une mise en lumière de l'offre sur les trois sites retenus comme Centres de Préparation aux Jeux est actuellement menée. De quoi porter haut les couleurs d'une « Occitanie Nautique ».



Stéphan Rossignol, maire de La Grande Motte,
Robert Crauste, maire de Le Grau du Roi
et Yvon Bourrel, maire de Mauguio

► Dix disciplines au programme

10 disciplines sont inscrites au programme des Jeux Olympiques Paris 2024 : la Planche à voile-iFoil (hommes-femmes), le Dériveur solitaire Laser (hommes) et Dériveur solitaire Laser Radial (femmes), le Dériveur Gliss 49erFX (double femmes), le Dériveur Gliss 49er (double hommes), le kiteboard formula kite (mixte), le Dériveur 470 (double mixte), le Catamaran à Foils Nacra 17 (mixte) et la course au large (type de bateau défini avant le 31.12.2013).



Petite enfance : un lieu ressource



L'année 2020 a vu naître l'apparition d'un nouveau logo, identifié et choisi en accord avec les trois communes.

► Depuis le 1^{er} septembre dernier, Marie-Charlotte Bas a pris ses fonctions au Relais Parents Assistants Maternels (RPAM). Ce lieu spécifique informe les parents sur les modes d'accueil des deux structures Petite Enfance. Le RPAM est le premier relais qui recense tous les modes d'accueil qui existent pour la petite enfance de 3 mois à 3 ans sur le territoire de la commune ainsi qu'à Aigues-Mortes et Saint-Laurent-d'Aigouze.

Depuis son arrivée, Marie-Charlotte Bas poursuit la dynamique mise en place : elle rencontre tous les parents qui le souhaitent et aide ceux qui ont opté pour l'emploi d'une assistante maternelle. On recense actuellement 54 assistants maternels sur le périmètre des trois communes. « *J'aide les parents, je les renseigne, je les mets en contact avec les assistants maternels et je peux me déplacer* », résume Marie-Charlotte Bas. Elle organise aussi des ateliers autant

Accompagner le parent et l'enfant

pour les assistants maternels que pour les enfants. Pour ces derniers, chaque mois, des ateliers d'éveil sont proposés sur les trois communes autour de thèmes comme la motricité, des jeux libres, des contes ou encore des visites à la ferme.

Pour les assistantes maternelles, l'idée est de créer une dynamique, de les rendre actrices de leur travail en leur proposant à elles aussi des rendez-vous réguliers pour pouvoir monter des projets. Deux fois par an et avec l'intervention

de Stéphanie Maison, psychologue-clinicienne, le café des parents répond aux questions et aux besoins des familles, analyse les pratiques ou les difficultés, le tout autour de thématiques variées. Chantal Bertrand, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, participe activement à la vie du RPAM avec la volonté de rendre un service de qualité. « *Si un parent se pose des questions sur le mode de garde, il*

doit pouvoir choisir en ayant toutes les informations, les avantages et les inconvénients d'une formule selon ce qu'il souhaite. Par ailleurs, le RPAM vise aussi à animer le réseau des assistantes maternelles, à veiller à leur formation et à leur professionnalisation. Enfin, il est important que les parents trouvent le mode de garde qui leur convient le mieux. Parce que le parent va confier son enfant à des gens qu'il ne connaît pas, on accompagne toujours le parent et l'enfant, parce que l'un ne va pas sans l'autre. » ▲

Infos pratiques

Les horaires ont changé :
8h30 à 12 heures
13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.
Peut se rendre disponible pour un parent sur rendez-vous
04 66 53 98 42
06 74 09 80 71
ram@ville-legrauduroi.fr



Comme un air de campagne...

► C'est un joli moment saisi sur le vif par le personnel. Grâce à l'écopâturage que la SNCF a mis en place pour entretenir les voies ferrées, les enfants fréquentant le multi-accueil municipal Les Moussaillons peuvent donner à manger, observer et caresser les poneys et moutons qui pâturent sur les voies ferrées. Autant dire que les tout-petits apprécient toujours ce genre de rencontres et sont ravis de ce grand bol d'air possible en cette période confinée. ▲

Goûts et couleurs aux Péquelets



► « On a une cuisinière, donc on peut s'adapter au thème que l'on souhaite », se félicite Adeline Bou, la directrice-adjointe. Comme chaque année, le multi-accueil des Péquelets a participé à la Semaine du goût du 12 au 16 octobre derniers. « Nous avons opté pour le thème des couleurs, un thème visuel, facile pour les enfants et tous les plats s'y prêtent », détaille Sandrine Pacholik, cuisinière et diététicienne de la structure.

Pendant toute cette semaine, les enfants ont pris part à des animations autour de l'alimentation : à travers le jeu, ils ont découvert l'univers culinaire à l'aide d'activités comme collage de gommettes ou coloriage sur dessin d'aliments, composition d'un loto fruits et légumes, confection d'un imagier, composition du support menu en couleurs... « Chacun y a mis du sien. »

Cette semaine fut aussi l'occasion de titiller les papilles des enfants, toujours dans le souci de l'équilibre alimentaire. L'équipe de cuisine leur a composé de nouveaux plats maison : crêpes savoyardes, frites de patate douce, farçous... Le tout en développant leur imagination puisque se trouvaient au fond de leurs plateaux

**Favoriser
la diversité
alimentaire
de l'enfant**

des bonhommes en riz, des roses de carottes... Une campagne d'affichage a eu lieu toute la semaine afin que les parents visualisent les plats proposés et l'enthousiasme des enfants à table.

La cuisine autonome des Péquelets permet de s'adapter au projet pédagogique des encadrants des enfants car tout est cuisiné sur place avec des produits non transformés. Elle participe également au développement du goût sachant que la multiplication des plats présentés dès l'âge de 4 mois et celle des textures à compter de 8 mois permet de favoriser la future diversité alimentaire de l'enfant selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Bien évidemment, tout cela dans le respect des repères alimentaires du PNNS (Plan national nutrition santé).

« On les incite à goûter des mangues ou des litchis et on leur offre une diversité alimentaire qu'ils n'ont peut-être pas forcément chez eux. Et s'ils ne mangent pas une fois, on leur propose de goûter à nouveau... Parce qu'un repas n'est pas un repas juste pour manger, c'est surtout un vrai sentiment de sécurité qui se crée autour d'une ambiance », conclut Sandrine Pacholik. ▲

Les scolaires captivés par le monde des marins

Intarissable Denis-Pierre Gozioso. Et parvenant haut la main à capter l'attention d'un auditoire inhabituel. Car pour les dernières Journées européennes du patrimoine, le président de l'Amicale des marins et marins anciens combattants avait invité les scolaires pour une visite guidée de l'exposition « Le Grau du Roi, plus d'un siècle dévoilé » à la salle Marcel-Pagnol. Une première qui n'a pas manqué de séduire les élèves. Trois classes de l'école André-Quet ont ainsi participé sur la journée : le CP de Nathalie Bagali, le CE1 de Céline Joly et la classe de Nadine Grousset. Pendant toute la durée des visites, les enfants n'ont pas cessé de questionner le maître des lieux sur le scaphandre, les maquettes, les insignes... Avec ses réponses convaincantes, Denis-Pierre Gozioso a atteint son but : transmettre.



Les jeunes se sont fait un film



► Ils sont jeunes et ont envie de changer l'image qu'on leur colle parfois. Tous font partie de l'UDJ et ont réalisé un film. « On a voulu travailler sur la citoyenneté, la place des jeunes dans les structures enfance-jeunesse d'une petite ville, tout en découvrant les métiers du cinéma et en essayant d'accroître la visibilité des jeunes de 12 à 25 ans », explique Julien Lastra qui avait fait un stage avec Karima Housni et eu connaissance de

cet appel à projets jeunes de la CAF qui a financé cette action à hauteur de 5 000 €. Pour faire vivre leur projet intitulé Séquence Jeunes, les jeunes ont fait appel à l'association Anima de Nîmes d'intervenants cinéma dans les lycées, collèges, écoles... Depuis 2010, Anima participe à la création multiforme de l'image en mouvement, promeut l'apprentissage de l'audiovisuel et s'intéresse plus largement à l'ensemble des pratiques artistiques. Treize jeunes Graulens ont participé à ce film qui évoque dans leur court-métrage les thématiques qu'ils ont retenues : les dérives, le côté sérieux de la citoyenneté, le rôle des structures...

« Après deux jours d'écriture, on a tourné les plans du film pendant les vacances de la Toussaint », détaille Estelle, la référente du projet à l'association Anima. « Et l'on a appris à décoder des images, à tomber d'accord sur un scénario avec l'idée d'un long-métrage en tête. On a analysé les choses pour que les jeunes comprennent ce que c'est que tourner un film devant et derrière la caméra ; et on a découvert des métiers comme réalisateur, cadreur, preneur de son, clap... Certains jeunes se sont révélés », s'enthousiasme Estelle. Et des vocations sont nées. Le film sera projeté au cinéma de la ville. ▲

Paroles d'apprentis cinéastes :

Nassim : « C'était formidable car ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de tourner un film comme ça. »

Adeline : « C'est très enrichissant pour nous tous. On joue un personnage qui ne nous ressemble pas forcément, on apprend une autre forme artistique. J'aime trop ! »

Luciano : « Découvrir le lexique du cinéma, produire un film avec des professionnels, on apprend beaucoup de choses sur ce qui se passe derrière l'écran avant de voir le film en salle, c'est fantastique. »

Sportez-Vous Bien toujours, malgré le contexte sanitaire



► Le contexte sanitaire de l'été 2020 a eu un impact direct sur la programmation initiale de l'opération Sportez-vous bien. Le dispositif a fonctionné du 15 juillet au 22 août avec seulement 11 disciplines sportives contre 20 en 2019. Le taï chi chuan a été la seule nouveauté cette année où le nombre de participants a chuté de moitié. Au total, 2564 participants (4952 en 2019, 5370 en 2018 et 6225 en 2017) ont adhéré au programme 2020. Cette baisse spectaculaire s'explique surtout par le contexte sanitaire et une saison d'été raccourcie à cinq semaines et demi. Au niveau de l'encadrement, un seul animateur sportif saisonnier au lieu de deux a été recruté, l'équipe s'étant resserrée autour des deux animateurs sportifs permanents. Les activités sportives organisées en salle (fitness, musculation, danse africaine, zumba) n'ont pas pu être programmées cet été en raison des mesures sanitaires.

Une approche qui privilégie loisir et bien-être

Le tennis de table et le badminton prisés au Palais des Sports depuis de nombreuses années ont été annulés. Les traditionnelles courses à pied sur l'étang de Salonique ont, elles aussi, disparu de la programmation et reverront probablement le jour en 2021 avec quelques changements dans les dates et les parcours.

L'équipe a donc dû s'adapter aux mesures de distanciation sociale en proposant la totalité de ses activités en extérieur et sur la plage avec notamment le doublement des cours d'éveil musculaire le matin. Ces séances sont toujours très largement plébiscitées par un public régulier plutôt féminin et sénior (éveil musculaire mais également yoga, taï chi chuan et qi gong). Les retours ont été très bons et cette offre étendue semble satisfaire le plus grand nombre. Seule la marche dans l'eau a moins séduit cette année. Le site de beach-volley des Mouettes, grâce au conventionnement avec le club, permet

de disposer de six terrains parfaitement entretenus pour la pratique du beach-volley mais l'organisation des tournois a été grandement perturbée. Sous l'égide de la communauté de communes Terre de Camargue, le kayak et l'aviron permettent quant à eux une découverte intéressante des plans d'eau autour de la base nautique intercommunale et ont eu une bonne fréquentation. Le VTT, depuis l'origine de Sportez-Vous Bien, a toujours la cote et permet la découverte de l'arrière-pays par des pistes cyclables et des chemins sécurisés.

Au-delà de l'aspect quantitatif, c'est surtout l'approche qualitative de la pratique privilégiant le loisir et le bien-être sur le territoire qui anime les actions portées par la Ville. Dans ce contexte très particulier et afin de prolonger l'offre, cinq activités ont été inscrites au programme hors saison en septembre (sorties randonnée et VTT, éveil musculaire et marche dans l'eau, qi gong et taï chi chuan) misant sur la fréquentation en arrière-saison qui est toujours bonne. ▲

Du vent dans le char à voile avec Les Ailes de l'Espiguette



► Pendant les vacances de la Toussaint, c'est un très beau partenariat qui a été mis en place entre la Ville, son centre de loisirs et l'association Les Ailes de l'Espiguette pour faire découvrir à douze jeunes ce sport surprenant qu'est le char à voile.

Sur la plage de l'Espiguette, devant le camping, l'apprentissage a été rapide, ludique et le résultat immédiat. Après trois jours de pratique, les jeunes maîtrisent bien leur char. Ils s'élancent pour un petit échauffement de deux tours sur le circuit balisé et ensuite ce sera un parcours en ligne droite mais où il faudra louvoyer entre les balises. A l'arrivée, ils obtiendront leur premier niveau : « le casque vert ». Evidemment, les zones de roulage respectent le site Natura 2000. Si leur professeur Jean-Luc Castet est venu de loin, Bordeaux, pour transmettre sa passion, un membre de l'association Les Ailes de l'Espiguette, s'est formé et

a obtenu cette année un BPJP monitorat char à voile. Un diplôme qui permet d'envisager d'autres stages au printemps pour plus de jeunes et peut-être un jour l'ouverture d'une école de char à voile comme à Leucate, actuellement la seule dans le Sud.

Après l'annonce d'un nouveau confinement entré en vigueur dans la nuit du 29 au 30 octobre, les douze enfants inscrits à ce stage n'ont hélas pas pu bénéficier de leur journée équitation initialement prévue à la manade Jullian. Heureusement, les quatre premiers jours ont permis à tous de bien profiter des activités mises au programme pour la toute première fois sur l'Espiguette qui ont eu un très fort succès. Un grand merci à Nans Hugon, le responsable du groupe, ainsi qu'à Sabrina, Nicolas et Jean-Luc, animateurs et intervenants sportifs. ▲



Compétition de kitesurf la passe de trois pour Fao

Après deux années sans compétition, baccalauréat et première année de faculté à l'UFR Staps de Montpellier obligent, la tentation et l'envie étaient devenues trop fortes. Faodren Lecoq a décidé de s'aligner sur l'Engie Kite Tour, compétition qui rassemble les meilleurs kitesurfeurs français, dont la troisième épreuve se déroulait à La Grande Motte le week-end du 25 au 27 septembre derniers.

Pour cette compétition deux supports étaient possibles foil ou twin tip ; le choix s'est porté sur le twin tip et donc sur de la glisse pure. Lors de cette épreuve, dans des conditions très musclées, Faodren réussit à se hisser sur la seconde marche du podium. Fort de ce résultat, il décide de s'engager sur l'étape suivante de l'Engie Kite Tour programmée quinze jours plus tard à Hyères ; il y termine troisième.

*Belle fin
de saison
pour le local*

Encouragé par son ancien entraîneur du Pôle France de Carnon Antoine Weiss, il ne pouvait que se présenter sur la ligne de départ des Championnats de France Extrême Glisse, sur le format boardercross, c'est-à-dire avec des bouées obstacles.

Il reviendra de ce week-end à Gruissan avec un nouveau podium et une médaille de bronze. C'est donc une belle fin de saison pour le représentant local, membre de la Société Nautique.

Faodren a déjà le regard tourné vers 2021 avec un nouveau projet : le Défi Kite à Gruissan, la participation aux quatre épreuves de l'Engie Kite Tour et bien sûr le Championnat de France où il tentera cette fois-ci d'aller chercher le titre. ▲



Graines de Santé sème à l'Ehpad Saint-Vincent



► Depuis novembre et pour plusieurs mois, l'association Graines de Santé va intervenir au sein de l'Ehpad Saint-Vincent pour mettre en place le projet Tous ensemble pour bien manger en Ehpad. « Nous avons travaillé avec l'Agence régionale de santé dans le cadre du Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et nous avons obtenu un budget directement versé à l'association pour travailler sur la nutrition », présente Dominique Martin, le directeur de l'Ehpad. Le projet va s'écouler sur plusieurs mois avec en démarrage un diagnostic nutritionnel réalisé courant novembre. « Cette première étape a pour objectif de disposer d'une photographie du fonctionnement de l'établissement en matière de nutrition. Des entretiens seront réalisés avec le personnel de soin, le personnel de cuisine, et les résidents et nous observerons comment se déroule un déjeuner », détaille Laurie Tisiot. La diététicienne-nutritionniste de l'association référente pour l'Ehpad évaluera les procédures, les pratiques, les outils, les indicateurs, les menus, le

Tous ensemble pour bien manger

ressenti du personnel et des résidents pour analyser le niveau de prise en charge nutritionnelle dans l'établissement. A l'issue de ce diagnostic, des préconisations, de la formation et un accompagnement seront proposés à l'établissement. Ces recommandations aideront à la définition du plan d'action nutrition et à l'ajustement des modules de formations pour le personnel. En complément de ce projet, l'Ehpad a de son côté travaillé sur un questionnaire « restauration » et mis en place des commissions intégrant des résidents. La synthèse de ce travail a été présentée en Conseil de la Vie Sociale, instance consultative regroupant des membres du personnel, des résidents et des familles. « Pour les mois à venir, l'objectif principal que nous nous sommes fixé est d'améliorer encore la restauration et plus particulièrement la conception des menus », souligne le directeur. Enfin, sur les trois secteurs de l'Ehpad, un projet d'animation va voir le jour sur les thèmes : alimentation, préparation de bons petits plats.

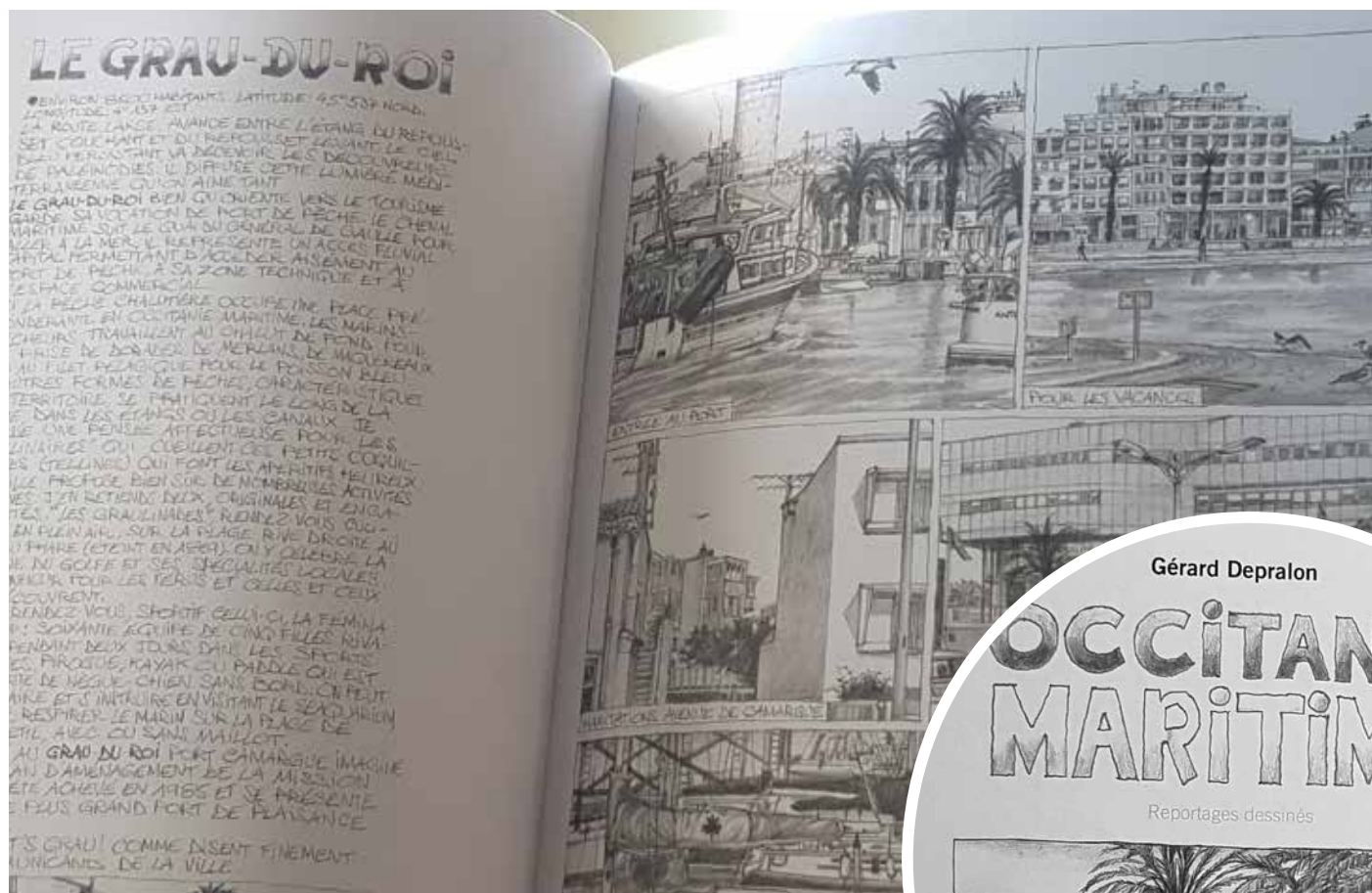
« En ces temps anxiogènes et de confinement, l'alimentation et la réalisation de plats savoureux ou de pâtisseries restent essentiels pour le bien-être des résidents » conclut Dominique Martin. ▲

Dis-moi

ce que tu manges...

L'association Graines de Santé intervient dans l'accompagnement des projets sur les thématiques de l'alimentation. Elle accompagne les collectivités et les structures professionnelles dans leurs projets en faveur d'une alimentation adaptée aux besoins nutritionnels de chacun. Les intervenants sont des diététiciens nutritionnistes diplômés et des ingénieurs agro qui conçoivent des programmes en fonction des objectifs recherchés et animent les actions auprès des personnes âgées comme dans le cas de l'Ehpad Saint-Vincent ainsi que des professionnels impliqués dans la production ou le service de repas.

La ville, belle étape de l'Occitanie maritime croquée par Gérard Depralon



► De juin 2018 à juin 2019, Gérard Depralon, dessinateur plasticien, a parcouru la côte de l'Occitanie maritime sans autre itinéraire géographique que celui soufflé par son inspiration, la douceur de l'air et l'appel, sans cesse renouvelé, de la mer.

De ces pérégrinations méditerranéennes, démarrées à Cerbère et achevées à Saint-Cyprien-Plage, l'artiste a rapporté une série de reportages dessinés aujourd'hui réunis dans le très bel ouvrage *Occitanie maritime* paru aux éditions Atelier Baie (1). Une balade instinctive dont Jacques Durand, qui préface l'ouvrage, saisit au plus juste le caractère quand il écrit :

« Si Depralon dessine le nez au vent, à sa fantaisie, il a le trait juste précis et la chronique didactique mais sans peser. »

Un goût pour les Graulinades, la Femina et le Seaquarium

Ainsi, ajustées aux dessins qui fixent un lieu, un détail, une atmosphère, les « délicates chroniques » nourries des observations, des impressions et des sensations de l'auteur dévoilent les particularités et le caractère unique de chacune des étapes qui dessinent son voyage. Du Grau du Roi qu'il visite sous « cette

lumière méditerranéenne qu'on aime tant », il retient d'abord sa vocation de port de pêche, s'attarde sur la pêche chalutière et sa place prépondérante en Occitanie maritime, « *garde une pensée affectueuse* » pour

les « *tellinaires* » avant d'évoquer les activités locales festives et culturelles qui l'inspirent. Les Graulinades, rendez-vous culinaire en plein air qui met à l'honneur les spécialités locales, la Fémina Va'a Cup, compétition féminine



de sports nautiques, et le Seaquarium ont ainsi sa préférence. Un petit tour sur la plage de l'Espiguette, un crochet par Port Camargue et la série de dessins prend le relais pour poursuivre des yeux cette belle balade graulenne.

Une balade et un ouvrage qui font du bien en ces temps où les échappées belles sont rares... ▲

(1) « *Occitanie maritime, reportages dessinés* » de Gérard Depralon, éditions Atelier Baie, au prix de 20 €.

Patrimoine : un pont entre deux rives

► Quelle histoire mouvementée que celle de ce pont, qui est avec l'ancien phare l'un des emblèmes de la ville. De 1840 à 1901, on passe d'une rive à l'autre par un bac payant. Mais au fil du temps, l'usage du bac s'avère de moins en moins adapté à la vie des habitants. En 1894, le conseil municipal du Grau du Roi demande le remplacement du bac établi sur le chenal maritime du port d'Aigues-Mortes par un pont tournant. On réfléchit à un projet ; on pense même à racheter à la ville de Sète un des ponts tournants qui sont à la veille d'être réformés pour l'installer au Grau du Roi. Mais ces ponts sont trop usés, inadaptés à la géographie du chenal et l'idée tombe rapidement à l'eau.

Après nombre de vicissitudes, de réflexions et d'interrogations, l'Etat autorise la construction d'un pont tournant. Les travaux commencent en 1897 pour une durée de quatre ans. L'ouvrage est inauguré durant l'été 1901. Tout aurait pu aller pour le mieux mais l'histoire ne s'arrête pas là. Les problèmes se succèdent. Le mécanisme immergé dans le canal tombe en panne, une passerelle escamotable payante est provisoirement installée. Elle subit à son tour les aléas de la météo et est emportée par une crue du Vidourle...

Le bac is back ! Il fait son grand retour et fonctionne pendant quelques mois. Pannes en série, réparations, crues du Vidourle, modifications de l'ouvrage, remise en service du bac...

*Une histoire
mouvementée
entre pannes
et crues...*

C'est vraiment compliqué du côté du pont. Si bien qu'en 1908, la question d'une reconstruction est clairement à l'ordre du jour. En 1909, le train arrive au Grau et avec lui de plus en plus de touristes... Ces pannes successives gênent la vie quotidienne et comme on dit « ça rondine » des deux côtés du canal ! Un nouveau projet qui satisfait le conseil municipal est proposé par l'ingénieur des Ponts et Chaussées en 1910. En attendant, le pont en place ne connaît pas de répit : la travée

mobile coule au fond du canal, plus tard une barge de la Compagnie des Salins du Midi emporte la travée fixe. En 1911, il ne reste plus rien du pont. La passerelle escamotable réinstallée sera encore

arrachée deux ans plus tard.

Les travaux du nouveau pont commencent en 1924 et se terminent après quatre années mouvementées. Enfin, le pont tourne et le passage est gratuit pour tous. Rien à signaler jusqu'à ce que les troupes allemandes le fassent sauter avant leur départ le 24 août 1944. Un pont-levis en bois sera installé jusqu'en octobre 1951, date de la mise en service du pont actuel ; c'est finalement la circulation à double sens qui a été retenue après moult débats... Aujourd'hui, des hommes sont encore sur le pont - ou plutôt sous - pour assurer des réparations qui devenaient urgentes. Mais l'ouvrage tient bon. ▲



Grandes manœuvres au pont tournant



► Depuis le 2 novembre dernier, des travaux ont commencé sur la structure qui porte le système du pont tournant et notamment les travées en amont et en aval de l'ouvrage. Les sous-faces des travées sont en effet particulièrement dégradées. Ces travaux qui prendront fin le 26 février 2021 sont financés par la Région et la Ville qui participe pour la voirie. Evidemment, cet important chantier occasionne des perturbations et a un impact sur le stationnement et la circulation aux abords du pont tournant et dans les rues adjacentes. Ainsi, le quai Colbert est fermé à partir de l'avenue Simone-Veil. Le sens de circulation rue des Combattants, entre l'avenue Simone-Veil et la rue des Alliés, est inversé. Un double sens de circulation est mis en place quai Colbert entre le boulevard Maréchal-Juin et la rue Etienne-Bonnèze (pour les livraisons / les ayant-droits /

**Fermé
à la circulation
mais accessible
aux piétons**

les pêcheurs) mais le stationnement est strictement interdit. De la même façon, un double sens de circulation est ponctuellement instauré sur le quai Général-de-Gaulle entre la place du Docteur-Ramain et la rue du Progrès (pour les livraisons / les ayant-droits / les pêcheurs). La circulation est fermée rue du Commandant-Marceau, entre la rue du Vidourle et le quai Général-de-Gaulle, ainsi qu'entre le Square du 19-Mars-1962 et la rue du commandant Marceau. L'accès au quai Général-de-Gaulle par la rue commandant Marceau sera fermé. Enfin, le pont tournant fermé à la circulation automobile reste accessible aux piétons. ▲

Des chantiers en cours pour améliorer la collecte des eaux usées



► Depuis le 5 octobre dernier, la communauté de communes Terre de Camargue a commencé des travaux sur le réseau d'assainissement des eaux usées, sur le quai du 19-Mars-1962.

Le service hydraulique procède au renouvellement intégral des canalisations. Actuellement, le réseau enregistre de nombreux dysfonctionnements qui occasionnent de multiples interventions techniques à la fois coûteuses pour la collectivité et gênantes pour les riverains. Confiés à l'entreprise SCAM TP, d'un montant de 810 000 € HT, ces travaux sont réalisés dans le cadre du Schéma directeur des eaux usées qui programme 13 millions d'euros d'investissement d'ici 2030 pour rénover le réseau, protéger l'environnement et favoriser le développement des communes.

Une pause pour les fêtes de fin d'année

Les travaux dureront 20 semaines environ et se déroulent en trois phases :

- Phase 1 : traversée du quai du 19-Mars-1962 au niveau de la rue Gabriel-Péri
- Phase 2 : du croisement quai du 19-Mars-1962 / rue Gabriel-Péri jusqu'au croisement quai du 19-Mars-1962 / Rue du Vidourle
- Phase 3 : croisement rue Gabriel-Péri jusqu'au rond-point situé à l'entrée du parking des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

A l'issue des travaux, un soin particulier sera porté à la remise en état de la chaussée.

Dispositions pour les riverains et les usagers : par mesure de sécurité et afin de faciliter l'avancée des travaux,

le stationnement le long du quai du 19-Mars-1962 et l'accès aux garages en véhicule seront interdits durant toute la durée du chantier.

La circulation se fera par demi-chaussée sur certains tronçons et, en cas de contraintes techniques, des déviations pourront être mises en place.

En revanche, le parking des Anciens Combattants d'Afrique du Nord restera accessible et la circulation sera rétablie pour la période des fêtes du 19 décembre au 1^{er} janvier 2021 inclus.

Ces travaux n'avaient pas été prévus avant la rénovation du quai du 19-Mars-1962. ▲

Plus d'information sur le chantier :
Site internet :
www.terredecamargue.fr

Page facebook de la communauté de communes : @CCTerredecamargue.

Contact :
Service hydraulique 04 66 73 91 33

Des travaux et des projets maintenus malgré la crise sanitaire

► Avenue des Coquillages

Gros coup de neuf sur l'avenue des Coquillages et rues adjacentes - Posidonies, Nacres, Palourdes, Clovisses, Coquilles Saint-Jacques...- où la totalité des trottoirs et de l'enrobé a été refait. L'éclairage public a également été refait et remplacé par du led, les mâts ont été changés. En accord avec la mairie, les particuliers pouvaient bénéficier de tarifs spécifiques pour refaire leur devant de porte et leurs accès. Le total de ces travaux s'élève à 447 000 € HT auxquels il faut ajouter, un peu plus tard, la rue des Praires pour un montant de 57 000 € HT.



▼ Avenue Pompidou

Les travaux sont allés bon train du côté de l'avenue Pompidou, le long de l'ilot test, qui s'inscrit dans le projet d'écoquartier méditerranéen. Ils devraient être terminés avant les vacances de Noël. Eclairage, trottoirs, PMR, piste cyclable, chaussée ont été réalisés en béton désactivé.



▲ Travaux sur la départementale

Pour permettre la réfection de la couche de roulement, la circulation sur la RD62 a été basculée sur le sens opposé pendant les 15 derniers jours de novembre. Une signalisation avait été mise en place pour ce chantier qui a concerné la portion de route du rond-point du cimetière rive-droite au rond-point du pont du Vidourle uniquement les jours ouvrables.



◀ Nouveauté route des Marines

A noter : depuis le rond-point du Trident et jusqu'au rond-point du Cap, la route des Marines passe désormais en Zone 30.

Intempéries : solidaires avec Val-d'Aigoual



► Comme cela s'était déjà produit lors des inondations de l'Aude en octobre 2018, le maire, le docteur Robert Crauste, a voulu apporter l'aide de la collectivité aux communes et hameaux du Val-d'Aigoual. Une équipe des services techniques constituée de Loïc Petegnief, Pascal Michalski, Pierrick Outrequin et Christophe Cabu, est donc partie pendant plusieurs jours direction Valleraugue. Les agents étaient équipés de deux camions bennes type Iveco léger, de pelles, râteliers, tronçonneuses, lames grattoirs, sapes, barres à mine, pioches... et de tenues adaptées pour travailler dans l'eau jusqu'à 70 cm. « Bien qu'ayant assuré cinq ou six campagnes d'inondations avec les pompiers et la mairie dans l'Aude, ici le décor est différent. Tous les stigmates des inondations sont présents

**Comme
s'il y avait eu
un bombardement...**

mais on dirait en plus que le village a subi un bombardement tant le réseau routier et les ponts sont endommagés partiellement ou totalement effondrés », détaille un des intervenants à son arrivée. Parvenue au centre technique municipal, l'équipe assure d'abord des voyages de pierres et gravier afin de combler un pont routier à moitié effondré. Un peu plus tard, les agents sont conduits dans un hameau de trois maisons qui puise son eau dans une source en cascades ; la source est pleine de bois et de branches tant sur le bassin du bas que sur sa hauteur, avec des arbres partiellement arrachés qui posent un problème de sécurité. Il va falloir les tronçonner et définir le mode d'intervention pour travailler en sécurité. Un peu plus tard, une autre mission attend les agents : un producteur d'oignons doux a entreposé sa

récolte dans son hangar afin qu'elle sèche mais la crue a submergé la route, inondant son entrepôt par 70 cm d'eau et de terre laissant un dépôt de 10 à 15 cm de boue au sol. Il faut sortir 16 tonnes d'oignons en caisse de 20 kg, nettoyer la boue ainsi que les palettes. Et stocker à nouveau la récolte ailleurs. Après plusieurs jours d'efforts soutenus, l'équipe des Graulens continuera à évacuer gravats et pierres, à effectuer des voyages de sable de rivière pour que les maçons puissent réparer là un pont, là un morceau de la chaussée effondrée.

Sous une pluie battante, les hommes terminent leur mission. Avant de partir, ils recevront la visite sur le terrain de Joël Gauthier, maire de Val-d'Aigoual, qui échangera avec eux, leur fera part de sa reconnaissance et des remerciements à transmettre au docteur Robert Crauste. ►

Port Camargue : le conseil portuaire définit les exigences et les défis à venir

« L'objectif est bien de maintenir le haut niveau de qualité reconnu de ce grand port avec toujours des améliorations à devoir apporter dans tous les secteurs : usagers, port public et marinas, vies associative et sportive, animations, développement économique du nautisme, évolutions respectueuses des équilibres environnementaux et nouvelles orientations touristiques. »

C'est ainsi que le maire, le docteur Robert Crauste, a ouvert le conseil portuaire qui s'est tenu courant novembre et qui fut l'occasion de définir les exigences et les défis à venir.

Il s'agit d'accompagner les clients historiques tout en séduisant de nouvelles clientèles comme les 30-50 ans avec 20% des futurs plaisanciers d'ici 2030. De nouvelles clientèles qui ont des attentes différentes quant au développement des services, des animations et d'une démarche écoresponsable.

Nouvelles orientations et maintien d'un haut niveau de qualité

Dans ce contexte, Port Camargue veut garder un temps d'avance, enrichir et moderniser l'offre de services, rester un lieu de vie et d'attractivité, faire du tourisme d'affaires et du tourisme sportif et valoriser la pratique nautique.

Parmi les exigences et les défis de demain, Port Camargue restera dans son cœur de métier avec l'exploitation du port de plaisance. Cela passe par l'amélioration des services portuaires et de l'accueil, l'optimisation de l'espace portuaire pour une meilleure adaptation à la demande, la requalification du parc à bateaux et la valorisation des plans d'eau marinas inoccupés. On estime à 40% le nombre de marinas sans bateau déclaré, soit

quelque 500 postes vacants.

Dans un deuxième temps, il s'agit de requalifier les zones techniques en créant un nouveau partenariat port-entreprises du nautisme. Parmi les objectifs, l'amélioration des circulations, la mise en place d'une signalétique moderne,

claire qui valorise les activités nautiques et les entreprises, la suppression du vieux bungalow des Nautiques et la création d'un lieu de convivialité pour les professionnels et leurs clients. Une étude a été lancée dans ce sens.

Enfin, il s'agit d'inventer le port du XXI^e siècle autour de l'événementiel, l'animation, les actions recherche et développement. Il faudra accompagner les rassemblements associatifs et développer la voile sportive avec en parallèle du nautisme des rendez-vous comme Fest'in Zone qui marquent les lieux et proposent une programmation de qualité.

Quant à l'innovation, elle s'organisera autour de la création d'un pôle dynamique d'innovations techniques en rapport avec la mer et le nautisme et de nouveaux modes de mobilité comme le projet hydrogène. ▀



Emploi : mettre la saison estivale sur les rails

Malgré le contexte sanitaire actuel, Terre de Camargue est à pied d'œuvre pour organiser la prochaine saison estivale - et agricole - aux côtés des professionnels et des demandeurs d'emploi. A noter sur vos agendas :

- Le Forum littoral de l'emploi saisonnier est maintenu en février 2021, soit dans sa forme habituelle, rencontre des recruteurs sur leur stand sur une journée, mais cette année au palais des congrès de La Grande Motte, soit en ligne sur une période de 3 semaines. Plus d'informations dans les semaines à venir...
- Job dating de l'emploi agricole, mardi 9 mars 2021. Sur inscription auprès du service emploi.
- Journée Coaching emploi « Réussir son entretien d'embauche », mardi 23 mars 2021, animée par un coach en développement personnel, à la médiathèque André-Chamson à Aigues-Mortes. Sur inscription auprès du service emploi.
- Markethon de l'emploi saisonnier, en mai/juin 2021. Par équipe, sur une journée, les demandeurs d'emploi partent sur le terrain collecter les offres d'emploi non pourvues pour la saison. Sur inscription auprès du service emploi. ▲

Information, conseil, accompagnement :

Service emploi Terre de Camargue, 13, rue du Port à Aigues-Mortes : 04 66 53 61 38, emploi@terredecamargue.fr

Païement de proximité : la nouveauté

Le paiement de proximité qui permet de régler les factures, amendes, impôts en phase amiable de moins de 300 € est désormais possible chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

La liste des buralistes agréés est à retrouver sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite> ▲



Téléthon 2020

La ville et l'ASPPC association pilote s'associent pour lancer un appel aux dons auprès des particuliers et des associations. Une urne est mise à la disposition du public dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville et une autre est installée à la capitainerie de Port Camargue. Ces urnes resteront en place jusqu'au 18 décembre. Les dons en chèque doivent être libellés à l'AFM Téléthon. Pour les dons en espèces, merci de les glisser dans une enveloppe avec vos coordonnées afin qu'il soit possible de vous envoyer un reçu. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées. En cette période difficile et morose, le Téléthon compte malgré tout sur la solidarité de tous. ▲



COMMUNE DE LE GRAU DU ROI

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Le Grau du Roi – Opération de l'îlot test de l'EcoQuartier Méditerranéen

La Commune lance une enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. Cette enquête publique se déroulera du lundi 14 décembre 2020 au vendredi 15 janvier 2021 inclus soit une durée de 33 jours consécutifs.

Le public pourra prendre connaissance du dossier papier en mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête mis à sa disposition. Les observations peuvent également être adressées, à l'oral pendant les permanences de monsieur le commissaire enquêteur (défini à l'article 5 ci-après) ou, par écrit remis en main propre à monsieur le commissaire enquêteur, ou par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur Mairie de Le Grau du Roi, 1, place de la Libération 30240 LE GRAU DU ROI.

En outre, seront disponibles sur le site internet de la Mairie : <http://www.ville-legrauduroi.fr>, l'ensemble du dossier en version numérisée consultable sous l'adresse <https://www.newsdrive.fr/views/public/lienPublic.xhtml?d=1108&hash=9f215e4131c9dc6827516beba872f3797bbef5d> et un registre numérique permettant de recueillir les observations du public pendant toute la durée de l'enquête publique. Le public pourra consigner également ses observations en les adressant par mail à l'adresse dp.lottest@ville-legrauduroi.fr uniquement pendant la période de l'enquête publique. Enfin, un ordinateur accompagné d'une version dématérialisée du dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public au siège de la Mairie et durant toute la durée de celle-ci, aux mêmes conditions que celles mentionnées ci-dessus.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci en s'adressant à la Mairie de Le Grau-du-Roi - 1, Place de la Libération - 30240 LE GRAU-DU-ROI.

Le rapport et des conclusions motivées établies par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête seront déposés à la Mairie où elles seront consultables par le public aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également consultables sur le site internet de la Mairie : <http://www.ville-legrauduroi.fr>

Des demandes d'information peuvent être formulées auprès de Monsieur le Maire ou auprès du service Administration Générale en charge du suivi de l'enquête, en Mairie de Le Grau-du-Roi - 1, Place de la Libération - 30240 LE GRAU-DU-ROI.

A l'issue de l'enquête publique, lorsque le commissaire enquêteur aura remis son rapport et ses conclusions, la Mairie de Le Grau du Roi sera compétente pour prendre toute décision relative à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Ville. Celle-ci, se prononcera par délibération de son assemblée, au vu des conclusions de l'enquête publique, et décidera, s'il y a lieu de modifier le dossier pour approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra une permanence pour recevoir les observations écrites ou verbales du public au :

siège de la commune de Le Grau du Roi, aux jours et horaires suivants :

- 14 décembre 2020 de 9h à 12h,
- 21 décembre 2020 de 14h à 17h,
- 11 janvier 2021 de 9h à 12h,
- 15 janvier 2021 de 14h à 17h.

Ce projet consiste à :

- Réaliser une opération d'aménagement intégrée au projet d'EcoQuartier Méditerranéen sur un îlot test situé le long de l'avenue Georges Pompidou, au sud-est du secteur de l'ancien camping des Pins.
- Cette opération consistera en une première phase de travaux et d'ouvrages portant sur :
 - o Des logements pour répondre aux besoins des gaulens et participer à l'effort en matière de production de logements localisés sociaux et aidés pour inciter la primo-accession,
 - o Quelques unités de commerces ou services de proximité au plus près des habitants sans concurrencer l'offre existante du centre ancien.
- Offrir un cadre de vie de qualité en répondant aux exigences du label EcoQuartier et créer de nouveaux espaces publics vivants connectés au centre ancien.
- Réaliser des voies de desserte fermées à la circulation automobile par des bornes d'accès (sauf accès parking, services et livraison) qui se prolongeront ultérieurement dans le maillage viaire du reste de l'EcoQuartier Méditerranéen. Ces voies seront abordées par des espaces verts aménagés sous forme de noues pour la rétention hydraulique.
- Créer 4 accès depuis les rues environnantes, trois sur l'avenue Georges Pompidou, et un sur la rue Vincent et les réseaux humides et réseaux secs nécessaires pour raccorder l'opération de l'îlot test.
- Prendre en compte le risque d'inondation en respectant l'objectif de non aggravation par la création d'un grand bassin de rétention à l'intérieur de la future opération et de noues paysagères dédiées.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur André CARRIERE, ingénieur hydraulicien retraité en tant que commissaire enquêteur et procédera en cette qualité à l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier d'enquête publique et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur où chacun pourra éventuellement consigner ses observations, seront tenus à la disposition du public, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public au siège de la Mairie de « Le Grau du Roi » - 1, place de la Libération - 30240 LE GRAU-DU-ROI du lundi 14 décembre 2020 au vendredi 15 janvier 2021 inclus.

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra une permanence pour recevoir les observations écrites ou verbales du public au :

Le Primeur du ROI

Fruits & Légumes Production locale & Bio

A votre service toute l'année

Livraison à domicile à partir de 15€ d'achat

Centre Commercial de Port Royal
30240 Le Grau du Roi

04 66 71 83 72

AGENDA

DÉCEMBRE

Jeudi 17 de 18h à 19h30

Initialement annoncée la **conférence sur l'histoire de l'art : Renaissance XV^e siècle : la peinture flamande** (4 artistes) sera disponible en vidéo sur le site de la ville et sur la page Facebook Le Grau du Roi animations

JANVIER

Dimanche 3 à 11h

1^{er} bain de l'année 2021. Il n'y aura pas de 1^{er} bain dans son format habituel mais un concours de selfies avec le dossard à télécharger pour preuve. Les participants se prendront en photo dans l'eau, seul ou en famille, en ayant le dossard à la main (jusqu'au 3 janvier). Il faudra ensuite envoyer les photos qui seront publiées et le gagnant sera celui ou celle dont la photo ayant obtenu le + de likes.

Samedi 16 à 20h30

A night with Stevie Wonder, James Brown, Ray Charles. Concert tout public. Espace Jean-Pierre-Cassel

Dimanche 17 de 8h à 15h

Vide-grenier - Arènes

Samedi 30 à 20h30

Misérables. Théâtre musical familial tout public à partir de 6 ans. Espace Jean-Pierre-Cassel

Dimanche 31 de 8h à 15h

Vide-grenier - Arènes

FÉVRIER

Du 4 au 27

Exposition de Franck Guillier
Villa Parry

Samedi 6 à 15h30

Festival de théâtre amateur : Le Paquet. Comédie tout public à partir de 12 ans. Espace Jean-Pierre-Cassel

A 18 heures

Festival de théâtre amateur : Panique au ministère. Comédie tout public. Espace Jean-Pierre-Cassel

Dimanche 7 de 8h à 15h

Vide-grenier - Arènes

A 17 heures

Festival de théâtre amateur : Tartarin de Tarascon. Comédie tout public. Espace Jean-Pierre-Cassel

Mercredi 17 à 10h30

Quand les ânes voleront. Spectacle familial à partir de 6 ans. Cirque d'objet, mime, magie. Espace Jean-Pierre-Cassel

Dimanche 21 à 8h à 15h

Vide-grenier
Arènes

Samedi 27 à 20h30

La Famille Ortiz
Comédie tout public à partir de 12 ans. Espace Jean-Pierre-Cassel

MARS

Du jeudi 4 au samedi 27

Exposition Dany Meric / Nathalie Sury
Villa Parry

Samedi 6

Abrivado des plages - Plage du Boucanet - Avenue du Dr Jean-Bastide

Dimanche 7 de 8h à 15h

Vide-grenier - Arènes

Lundi 8

Journée internationale des Droits de la Femme

Samedi 20 à 20h30

Et pendant ce temps Simone veille !
Tout public. Espace Jean-Pierre-Cassel

Dimanche 21 mars de 8h à 15h

Vide-grenier - Arènes

Samedi 27 et dimanche 28

C'est du propre !
Les 24h de l'environnement

Samedi 27 à 20h30

Soirée magie et hypnose. Tout public. Espace Jean-Pierre-Cassel

EXPOSITION REPORTÉE

Nous l'avions annoncée dans le bulletin précédent. Malheureusement c'est à regret que la décision de reporter la grande exposition sur la pêche dans tous ses états a dû être prise. Il faudra attendre décembre 2021 pour pouvoir la découvrir à la Villa Parry. Cela ne devrait en être qu'encore plus appréciable.

TRANSACTION | GESTION | LOCATION | SYNDIC

Votre projet **immobilier** mérite un accompagnement sur-mesure

Votre agence de proximité
au Grau-du-Roi
25, boulevard du Maréchal Juin

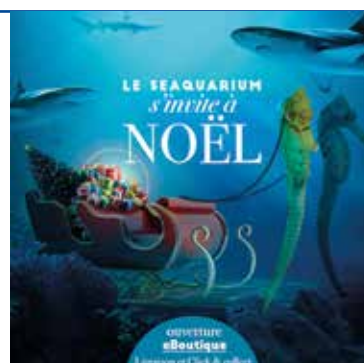
04.99.54.29.10

WWW.FDI-ICI.FR

FDI

I.C.I

FDI GROUPE



Seaquarium : un cadeau pour vous, un geste pour eux

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Seaquarium propose de découvrir sa nouvelle e-boutique. On peut y retrouver de nombreuses idées cadeaux de Noël inspirées du monde marin : jeux pédagogiques, littérature, décorations, etc. Lors de l'achat, une partie est reversée à l'Institut pour aider dans ses travaux de préservation des milieux marins. Une jolie façon solidaire de faire plaisir à ses proches tout en faisant du bien à l'océan. On peut venir récupérer ses achats en click and collect directement au Seaquarium.

Voici le lien : <https://boutique.seaquarium.fr>

ÉTAT CIVIL

Carnet blanc

mariages

AUBAZAC Jean-Baptiste et BOURDIER Céline
GROS Alain et INFANTÉS Valérie
HAMARD Jocelyne et SAMGAT Mohamed
RICHARD Alain et BÉRENGUER Hélène
BALAY Stéphan et TONG Phuoc
NAVET Sébastien et MERLIN Laura
LACROIX Matthieu et BENDJABER Karima
BOYER Thierry et BOYER Sylvie
LEJEUNE Arnaud et MONCAYO Myriam
ARNAUD Joris et FOUILLEN Pauline
LAALLAM Yassine et BERNOT Eléonore
RIVILLON Maxime et BOUVIER Manon
JEANNOT Simon et BEHAGLE Anne-Sophie
BILAK Joël et GUETTA Monique
PIBAROT Julien et FALCOMATA Brithany
ESPANA Benjamin et BELLIA Elodie
GUILLONTEAU Philippe et CAMUS Emmanuelle
MOUREN Keveen et BARBARISI Lesly
PIERRE Sylvain et BONNET Elodie
PAUC Sébastien et BOUCHER Christèle

Carnet deuil

décès

BOUILLARD René 18 avril 1930 / 17 août 2020
GOMEZ Ramon 22 mai 1940 / 22 août 2020
De FREYMAN Georges 23 mars 1929 / 1er septembre 2020
FERDIER Monique 11 novembre 1953 / 26 août 2020
BALAZARD Paule née ENFOUX 1er septembre 1937 / 02 septembre 2020
PICONE Jean-Jacques 06 novembre 1945 / 02 septembre 2020
VAN BAELE Gérard 19 juillet 1935 / 07 septembre 2020
DESTRUEL Roselyne 10 mars 1954 / 14 septembre 2020
CHARPY Andrée née MONNIER 14 juin 1925 / 20 sept 2020
HAAS Roger 22 février 1941 / 18 septembre 2020
DELCOURT Marie née BAH 25 octobre 1930 / 27 septembre 2020
CAMBREDON Germaine née CAU 17 juin 1934 / 28 septembre 2020
MARTORELL Adrienne née EYSSETTE 16 octobre 1936 / 28 septembre 2020
GARRIDO Anaïs 23 avril 1993 / 25 septembre 2020
CASTAN Rolland 18 novembre 1941 / 26 septembre 2020
DELPRAT Jacky 20 septembre 1932 / 07 octobre 2020
LELOUP Jonathan 24 novembre 1985 / 06 octobre 2020
NICOT Jean-Pierre 02 août 1957 / 04 octobre 2020
ANDRE Jean-Marc 13 juin 1939 / 07 octobre 2020
SAUSSOL Marguerite 09 avril 1930 / 13 octobre 2020
BARRAUD Guy 25 juillet 1944 / 10 octobre 2020
BONNEZE Huguette née PLOCH 22 octobre 1930 / 11 octobre 2020
VENAULT Véronique née BONNES-BALP 19 juillet 1961 / 10 août 2020
ARMAND Simone née ROGIER 14 mars 1929 / 13 octobre 2020
MOUSTAFA Carmen née FORCH 23 juillet 1946 / 09 octobre 2020
ROUGEOT René 02 mai 1929 / 16 octobre 2020
CARABALLO Vincent 25 avril 1945 / 18 octobre 2020
LE MIGNON Jeanne 06 octobre 1934 / 17 octobre 2020
LETHIELEUX Chantal née CHENEL 27 juillet 1947 / 29 octobre 2020
FAYSSE Claude 16 mai 1938 / 28 octobre 2020
DELAHAYE Stéphane 06 février 1964 / 27 octobre 2020
ROSÉS Albertine née RESSON-MAS 21 février 1930 / 04 novembre 2020
FOURNIER Claude 13 avril 1936 / 08 novembre 2020
OLIVA Carla née PETRUCCI 07 août 1925 / 03 novembre 2020
PALOMARES Claude 21 août 1940 / 08 novembre 2020
COLIN Claude 18 juin 1937 / 12 novembre 2020
BLANC Sylvianne née POVEA 12 septembre 1943 / 14 novembre 2020
LUCAS Manuel 17 janvier 1941 / 09 novembre 2020
MATHIEU Brigitte née FRITZ 09 mars 1941 / 17 novembre 2020
LEPAGE Angèle 09 septembre 1919 / 17 novembre 2020
QUET Eulalie née SENAPPE 26 octobre 1921 / 30 octobre 2020
BELLU Lucien 22 juillet 1928 / 13 novembre 2020

Carnet rose

naissances

AGUILAR Lou
ALLIER Lino
BOGDAN LACROIX Arthur
BONFIGLIO Antone
CALABRESE GIRARD Lyvia
CAMPAYO Tyllo
DAIRIC Swane
EL KILANI Jannat
GRANIER MOURRUT Linh
LEITE MORANÇAS Angely
MENANI Amélia
MARTINEZ Mélissandre
MOUSSON Zoey
RANDRIANARIVO-CHUQUET Nirina
SANCHEZ Noé
SEON EVESQUE Noa
THOMACHOT Mattéo

POMPES FUNEBRES
MARBRERIE FUNERAIRE
Saez
04 66 51 70 83
www.pfsaez.com
N° Vert 0 800 09 93 39
SERVICE 24H/24 - 7J/7
sur simple appel téléphonique
DEVIS
GRATUIT / CONVENTION OBSÈQUES
Prime unique ou périodique (de 2 à 10 ans selon l'âge)

Magasins

- Choix de cercueils et plaques
- Articles funéraires

Transports de corps

- En chambre funéraire
- Toutes distances France et étranger

Services et prestations funéraires

- A domicile
- Toutes démarches et formalités
- Habillages et soins de conservations
- Sortie de corps avant mise en bière, Hôpitaux, clinique, maisons de retraites

AGENCE Grau-du-Roi

Gestionnaire par délégation de la chambre funéraire

2 bis, rue de la Rotonde 30240 LE GRAU-DU-ROI

Hab. Préf n° 13-30-295

AGENCE : Aigues-mortes

CHAMBRE FUNERAIRE

Services funéraires des remparts

192 Route de Nîmes 30220 Aigues-Mortes

SARL / CAPITAL : 17 520€ / RCS 751 049 958 / Hab. Préf n° 12-30-418



ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

10% de remise
sur tout achat

ROC-ECLERC SALAZARD

1291 Avenue de Camargue

Le Grau-du-Roi

Tél. 04 66 350 351

SARL POMPES FUNEBRES SALAZARD LE GRAU DU ROI - Société indépendante membre du réseau ROC ECLERC - 1291 Avenue de Camargue LE GRAU DU ROI - Crédit photo : David Sottile - RCS Nîmes 833 136 757 - N° habilitation : 1830477

MAJORITÉ

Il est dans l'ordre des choses qu'une opposition s'oppose et contribue ainsi, à sa mesure et dans les limites de ses connaissances, au débat démocratique... même si, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la manière de faire est aussi importante que l'objectif désigné. L'opposition au sein du conseil municipal du Grau du Roi n'échappe pas à la règle... au risque de vouloir faire revivre des débats que les électeurs ont tranchés il y a très peu de temps. C'est une sérieuse difficulté pour eux de rester sincères en cherchant à convaincre le plus grand nombre qu'ils défendent l'intérêt général tout en tournant résolument le dos à l'expression citoyenne d'un vote massif, clair et informé. Voilà pour le fond. Quant à la forme, à quoi assistons-nous sinon à une opération tronquée pour attiser des peurs et des craintes chez des personnes qui, pour la plupart, se posent sincèrement des questions auxquelles il existe des réponses connues et partagées depuis de longs mois. A l'heure d'espérer le meilleur pour 2021, dans une situation si difficile pour beaucoup d'entre nous, les élus de la majorité municipale appellent de leurs vœux un réel débat sur le fond des dossiers qui concernent notre commune. Nous avons besoin d'intelligence collective et de franchise pour relever les nombreux défis qui s'imposent à nous et

pour lesquels nous devons continuer à faire preuve d'audace, de courage et de solidarité. Bonne année à toute à tous.

**Les élus Tenons le Cap
Le Grau du Roi**

OPPOSITION

Malgré une année particulière et un début de mandat difficile, nous sommes très fiers de vous représenter au Conseil Municipal. Nous défendrons sans relâche les différents dossiers qui nous paraissent contraires à vos intérêts.

L'écoquartier va impacter négativement votre qualité de vie avec ses 460 logements répartis sur 51 hectares. Par comparaison, les HLM Le Repausset comptent seulement 240 logements sur une superficie au moins 1,5 fois supérieure. Avec 50 blocs d'appartements, comment peut-on parler d'écologie? Comment peut-on nier l'impact sur la circulation, sur le stationnement et les nuisances sonores?

En ce qui concerne Port Camargue, nous dénonçons la suppression d'arbres suite aux travaux de voirie, et nous ne comprenons pas le projet de conciergerie et de sous-location des plans d'eau des propriétaires de marinas.

S'agissant de la crise économique due à la Covid, après un traitement inégalitaire des commerçants et artisans lors du 1er confinement, le Maire s'est par la suite contenté de relayer les aides attribuées

par l'État, la région, le département et la CCTC. Nous regrettons le manque d'ambition sur ce sujet et la totale incapacité à innover de la majorité.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, que tous vos vœux se réalisent, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine. Nous faisons le vœu que cette année 2021 soit placée sous le signe de la reprise d'une vie normale, et nous serons présents pour les temps forts de la politique.

**Les élus du Groupe de Réflexion pour
l'Avenir et l'Unité.**

Les dates des prochains conseils municipaux

Le 20 janvier à 18h30
(débat d'orientation budgétaire)
Le 17 mars à 18h30 (budget)
Le mercredi 21 avril à 18h30
Mercredi 19 mai à 18h30
Mercredi 23 juin à 18h30
Mercredi 21 juillet à 18h30

Le conseil municipal à suivre en vidéo

Il est possible de suivre le conseil municipal en direct sur le site de la Ville www.ville-legrauduroi.fr
Il faut pour cela se rendre sur le site de la Ville Rubrique Actualités et cliquer sur l'icône de la vidéo pour lancer la diffusion

Le CMJV en séance plénière

► Première séance plénière pour les treize membres du CMJV depuis leur installation en novembre dernier. Le confinement n'a pas pour autant réduit les activités du CMJV. « Ils se sont retrouvés en visio pour continuer à échanger et à travailler », détaille James Sinclair, l'animateur du groupe. Devant le maire, Christine Lacroix, conseillère municipale déléguée à la Démocratie citoyenne et à la vie associative, et les autres élus, chaque jeune de 11 à 15 ans s'est présenté et a expliqué ses motivations. Puis chacun a détaillé les 8 projets portés par le CMJV. Dans le domaine de l'environnement, les jeunes veulent « se greffer » sur la manifestation *C'est du propre* en 2021. Ils envisagent aussi de réaliser des panneaux pour sensibiliser les citoyens et touristes à la pollution des



plages : distribution de cendriers de plage et création d'un espace dédié aux chiens. Les jeunes conseillers se montrent aussi solidaires : ils envisagent d'aider concrètement une association en faveur de la protection animale en donnant du temps. Ils espèrent aussi refaire une ou des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'Ehpad parce qu'ils avaient trouvé l'expérience enrichissante. En matière culturelle, les jeunes veulent participer à réduire la fracture numérique et créer leur propre logo du conseil municipal des jeunes

volontaires, identifiable par tous. Enfin à plus long terme, les jeunes attachés à la culture taurine posent la question de la création d'une école. Les élus se sont montrés particulièrement enthousiastes sur ces projets, que le maire a estimé « réalisables ». Très actif et très dynamique, ce CMJV et ses jeunes motivés et investis prouvent l'excellente cohésion et la bonne ambiance qui y règnent. Au rythme où il se réunissent et se retrouvent, nul doute que leurs projets vont avancer à grande vitesse. ▲

Meilleurs Vœux

2 0 2 1